

Audience publique

Projet de réfection du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard à Montréal

Deuxième partie de l'audience

Première séance

Étaient présents : Marie-Eve Fortin, présidente

Mireille Paul, commissaire

Séance tenue le 7 juillet 2026 en soirée

Lieu de l'audience publique

Église catholique Notre-Dame-des-Anges

12325, rue de Serres
Montréal (Québec)
et via webdiffusion

Le présent texte est une transcription des échanges et interventions qui se sont tenus lors de la séance publique. En cas de disparité entre cette transcription et l'enregistrement audiovisuel, ce dernier prévaut.

Table des matières

Mot de la présidence	1
Présentation des mémoires et opinions verbales	2
Jocelyn Duff, opinion citoyenne (DM5)	2
Brigitte Robert, opinion citoyenne (DC5)	9
Jean-Paul Lahaie, pour l' Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées (AQDR) section Ahuntsic–Saint-Laurent (DM2)	18
André Gravel, opinion citoyenne (DM4)	21
Lynne Jaworski, opinion citoyenne (DM16)	27
Pause	31
François Marcil, opinion citoyenne	31
Claire Belzil, opinion citoyenne (DM14)	35
Lise Ouellet, opinion citoyenne (DM6)	41
Félice Gravel, Simone Regnault et Élena Rose Mogianesi, opinion spontanée	48
Mot de la fin	51

Mot de la présidence

Marie-Eve Fortin

Bonsoir à toutes et à tous. Je vous souhaite la bienvenue à cette deuxième partie de l'audience publique sur le projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard à Montréal par Hydro-Québec. Je salue également les personnes qui nous suivent à distance.

Je me présente, Marie-Eve Fortin. Je suis membre au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, le BAPE, et j'ai le privilège de présider cette commission d'enquête. Je suis accompagnée de ma collègue commissaire, Mireille Paul...

Mireille Paul

Bonsoir à tous.

Marie-Eve Fortin

... ainsi que de certains membres de l'équipe de la commission. À ma gauche, Laurence Guay, analyste étudiante, à la table d'accueil à l'arrière, Mathieu Giroux, coordonnateur du secrétariat de la commission et Karine Lavoie, conseillère en communication. J'invite les personnes en salle inscrites à prendre la parole ce soir à confirmer leur présence dès maintenant à Mathieu Giroux à la table à l'accueil.

Il importe de préciser certains éléments clés. D'abord, le rôle du BAPE consiste à éclairer la prise de décision gouvernementale. Il n'a pas le pouvoir d'autoriser ou non le projet. Ensuite, la *Loi sur la qualité de l'environnement* nous accorde, en tant que commissaires, les pouvoirs et l'immunité des commissaires nommés en vertu de la *Loi sur les commissions d'enquête*. Également, nous examinons le projet dans une perspective de développement durable qui repose sur les principes de la *Loi sur le développement durable* et qui englobe les aspects écologique, sociale et économiques.

Concernant l'audience publique, elle se déroule en deux parties. Il y a quelques semaines, nous avons tenu la première partie. C'était l'occasion de vous informer sur le projet. Nous débutons ce soir la deuxième partie de l'audience publique. Elle vous permet d'exprimer votre opinion sur le projet. Lors de votre intervention, vous disposerez de 15 minutes pour vous exprimer. À la suite de vos prises de parole, nous pourrions échanger avec vous pour préciser certains aspects de vos présentations. Nous prendrons également ce soir des interventions spontanées. Vous pouvez vous inscrire au registre dès maintenant à la table d'accueil ou, pour les participantes et participants à distance, en remplissant le formulaire qui se trouve dans notre site Web ou en téléphonant au 1 800 463-4732, poste 6.

Je tiens à souligner que vos opinions et suggestions sont importantes. Elles contribuent à enrichir notre réflexion et peuvent éclairer l'analyse que nous faisons du projet. Nous vous offrons également la possibilité de rectifier des faits mentionnés dans le mémoire ou la présentation d'une participante ou d'un participant. À noter qu'une rectification doit se limiter à corriger des inexactitudes démontrées comme une erreur de date ou une citation erronée. Pour apporter une rectification ce soir, merci de vous inscrire au registre. Nous recevrons également les rectifications par écrit jusqu'au 15 juillet prochain.

Afin d'assurer le bon déroulement des séances publiques, les échanges devront se faire dans le respect et la courtoisie. Ainsi, les propos diffamatoires ou injurieux, de même que les manifestations d'approbation ou de désapprobation ne seront pas tolérés. Comme toutes les séances sont enregistrées et retranscrites, je demanderais aux personnes appelées à intervenir de se nommer lorsqu'elles prendront la parole. Les transcriptions seront disponibles dans notre site Web d'ici 10 jours.

Présentation des mémoires et opinions verbales

Jocelyn Duff, opinion citoyenne (DM5)

Marie-Eve Fortin

Donc, sans plus tarder, je vais inviter notre premier intervenant, monsieur Jocelyn Duff, à venir faire sa présentation à la table à l'avant.

Jocelyn Duff

Bonsoir, madame la commissaire. Bonsoir, madame la présidente. C'est ça. J'ai une présentation PowerPoint, je ne sais pas si on peut la commencer.

Marie-Eve Fortin

Oui. Vous l'avez partagé déjà avec notre équipe, j'imagine?

Jocelyn Duff

Oui.

Marie-Eve Fortin

J'imagine que ça va. Vous êtes prêts à ce que ça débute?

Jocelyn Duff

Oui.

Marie-Eve Fortin

Et voilà!

Jocelyn Duff

Bon. Parfait. Ça marche bien. Merci. Fait que...

Marie-Eve Fortin

Vous disposez de 15 minutes. Je vous ferai signe là...

Jocelyn Duff

Oui.

Marie-Eve Fortin

... quand il vous restera 2 ou 3 minutes pour vous donner un signal.

Jocelyn Duff

Je peux vous donner un indice, j'ai quatorze diapositives, puis peut-être quatorze minutes, une minute quand je dépasse une minute là, me dire.

Marie-Eve Fortin

Parfait.

Jocelyn Duff

C'est une moyenne. Alors moi, j'ai décidé de... je me suis intéressé à des sujets qui paraissent un petit peu disparates, qui sont différents les uns des autres, mais quand même qui sont reliés au projet, de certains aspects du projet de l'initiateur. Alors, premièrement, et bien il y a cinq points. Émissaire Curotte, les fosses aquatiques, la sécurité du public (au bord de l'eau), les occupations humaines des berges et participation et présence autochtone. J'essaie de découvrir des angles peut-être qui ont été oubliés.

Marie-Eve Fortin

Monsieur Duff, juste peut-être vous reculez un petit peu parce qu'on est trop près du micro, ça crée une interférence en fait.

Jocelyn Duff

Oui. Est-ce que c'est bien comme ça?

Marie-Eve Fortin

Parfait.

Jocelyn Duff

La prochaine diapo. Pour l'émissaire Curotte, bon, la photo que je vous présente, ça résume un petit peu la problématique, en tout cas, la réflexion que j'ai eue au sujet des problèmes environnementaux qu'il y a, j'en vois deux, bien qui ont été mentionnés là, les inondations récurrentes et le rejet d'eaux usées. Et il y a pompe... une station de pompage qui est dans le parc, comme, ce que j'en conclus, c'est que c'est une cuvette qui est artificielle, qui pourrait pas vraiment être comparée aux autres cuvettes qui... j'ai tendance à m'approcher... aux autres cuvettes qui sont dans la ville, à travers la ville parce que le parc Louis-Hébert, il y a une espèce de berne, de montée près de la rivière, ça forme comme une digue. Donc je suis convaincu que c'est un endroit où est-ce que y a... boulevard Gouin aussi là vers l'ouest, un endroit où est-ce qu'il est plus bas que le niveau de la rivière.

Donc, je pourrais pas considérer comme vraiment une cuvette comme les autres dans la ville. Alors ce que je recommanderais, ça serait d'investiguer l'obsolescence des équipements ou la superficie du bassin versant. Parce que quand ça a été construit, le barrage en 1929, c'était pas urbanisé; c'était des terres agricoles et les terres absorbaient l'eau de pluie, y avait des ruisseaux ouverts. Quand on pense à la minéralisation du territoire, les maisons, les bâtiments avec des toits plats, les eaux de pluie sont recueillies s'en vont à l'égout. Donc il y a quelque chose, je trouve, qui aurait à être approfondi de ce côté-là. (inaudible)

La prochaine diapositive, d'accord. J'ai comparé de façon qualitative, ça va pas plus loin que ça parce que j'ai pas les connaissances pour aller en détail là, je suis pas spécialiste, de deux méthodes qui ont été proposées par l'initiateur et si c'était un remblai continu dans la colonne de droite et si c'était un mur avec pieux qui est proposé dans la dernière version initiateur, ce que je vois, c'est comme avantages, désavantages... Je commence avec le remblai, si c'était continu, bien ce serait une simplification, si on utiliserait seulement une méthode. Il y aurait une unité visuelle des berges tout le long. On n'a pas besoin de clôture sur une partie de la devanture du parc Louis-Hébert ou à la sortie de l'émissaire. On aurait l'opportunité de réduire la pollution en rive si l'égout était prolongé, ça donne cette possibilité-là. Et la végétalisation est possible.

Tandis que le mur avec pieux, bien y a des coûts associés à ça qui me semblent, ce que j'ai compris, quand même assez élevés là avec les pieux. Il y a une décontamination qui est exigée là-dedans, à cette technique-là. Là, je suis dans la colonne de droite. Pour le voisinage, ça va occasionner du bruit, des vibrations par pieutage, ça va allonger la durée des travaux. Il y a le problème de pollution si on bouge pas l'emplacement de la sortie de l'émissaire, bien il va se retrouver dans une crique au fond de la baie et avec la stagnation des eaux, je crois que ça va accentuer ce problème-là de stagnation parce qu'il va y avoir des remblais de part et d'autre, on va être dans un creux. La sécurité, bon la clôture est nécessaire, puis bon là, sur le long de la rive, on a vraiment une rupture à cet endroit-là. Donc je trouve que le remblai continu avait des avantages, mais en tout cas, j'ai aimé pouvoir le comparer.

Prochaine diapo. Pour les fosses aquatiques, j'ai emprunté la photographie. Je donne le crédit à Hydro-Québec pour les illustrations. Celle-là est assez parlante avec les chiffres, c'est moi qui les a rajoutés. La flèche avec 1, c'est justement l'emplacement des fosses aquatiques. C'est en aval du courant. Donc, c'est dans le sens du courant. Cette disposition-là échelonnée tout le long jusqu'à l'église, bien c'est ça, c'est pas en amont là, ça veut dire que ça va se promener s'il y a des résidus solides, ça risque d'être recueilli par ces aménagements. Il y a aussi 2, c'est le chiffre 2 que je montre à l'écran, c'est la montée, la descente, on sait que ça fluctue environ un mètre, je me souviens, mais en tout cas.

Le niveau de l'eau fluctue de façon à ce que des dépôts risquent de se retrouver dans ces fosses et 3, le chiffre 3, montre que l'espace requis fait en sorte que l'aménagement avec les gabions, parce qu'ils sont recouverts là, mais sur le 3, c'est les gabions, ça fait une pente très abrupte, ce qui fait que je me questionne sur les gens qui ont déjà... les résidents, qui ont des embarcations qu'ils veulent mettre à l'eau, par exemple, il y a un obstacle physique. Autant pour eux que les gens qui ont parlé de... qui parlent de promenade, moi j'en ai parlé aussi là, ça réduit vraiment toutes les possibilités. Je crains que il y aura mécontents autant d'un côté que de l'autre, autant que des propriétaires riverains privés des résidences, il y en a deux au moins là, qui mettent leurs embarcations à l'eau ou ceux qui veulent une promenade publique.

Prochaine diapo, s'il vous plaît. Dans les aménagements compensatoires pour les habitats aquatiques détruits, ma compréhension, parce que j'ai consulté les études environnementales, phase 1 et 2, et j'ai pris les aires, les superficies en mètres carrés et j'ai tenté de l'illustrer pour me faire une idée combien ça représentait les aménagements in situ et à l'extérieur de l'aire du projet. Et ça se trouve que c'est une partie assez constante de la phase 1. On le sait là aussi, in situ, ces aménagements ont été faits à la rivière Saint-Charles à Varennes, des beaux aménagements et dans la phase 2, peut-être que ailleurs ça va se faire à Terrebonne, c'est encore en discussion, mais ça reste constant que ce qu'on a in situ à Ahuntsic, c'est assez minime, c'est pas beaucoup. Et je me pose la question, ça voudrait pas la peine de récupérer les aires qu'on nous propose avec les fosses aquatiques et les regrouper dans un projet qui serait peut-être plus consistant et viable à l'extérieur que en milieu urbain. Question que je me pose.

Prochaine diapo, s'il vous plaît. La troisième partie, c'est la sécurité du public au bord de l'eau. Sur la photo, on voit... c'est une photo prise de la placette, l'aménagement qui a été fait par l'initiateur, on a abaissé les roches, on a une granulométrie plus petite, il y a une partie plate. Ça ne semble pas poser de... que ça a été soulevé durant la première partie des audiences, que y avait pas de problème de sécurité, qu'il y aurait une entente, chose qu'on a apprise qui est assez intéressante entre l'initiateur et la Ville de Montréal, mais que la Ville n'a pas signé encore, entériné c'est-à-dire. Fait que ça, je trouvais ça intéressant que cet emplacement là, parce que ça fonctionne cet aménagement.

Prochaine diapo. Autre sujet durant la première partie de l'audience, c'était... ce qu'on a amené pour la sécurité, c'est que l'initiateur dit que, il y avait une possibilité d'enclavement. S'il y avait une promenade publique, il y aurait une enclave de 400 m environ. Alors, j'ai déduit que c'était de la rue du Fort-Lorette, pour les services d'urgence, ils peuvent entrer par la rue, jusqu'au parc Louis-Hébert. Ça fait exactement à ça, 400 m et on parle ailleurs... par ailleurs dans la documentation que il y a des servitudes de passage que possèdent Hydro-Québec sur les terrains des institutions jusqu'à la rive. Donc, peut-être qu'on pourrait se servir de ça pour des services d'urgence. Je ne pense pas que c'est vraiment si enclavée que ça et sur la carte de gauche que j'ai agrandie, j'en vois deux beaux accès.

En bas, c'est que il y a les Frères de Saint-Gabriel qui ont un stationnement asphalté jusqu'à l'arrière et la résidence Berthiaume-Du Tremblay aussi, que ça se rend jusqu'en arrière et il y a des portes aussi, si on observe, moi j'en ai compté cinq là, le long du parcours jusqu'à Sophie-Barat, il y a des barrières avec des cadenas. Je me dis ça, ça doit être des portes de service ici et là. C'est une idée intéressante, ça pourrait être adapté peut-être pour les gens qui voudraient avoir... qui pourraient avoir un code, qui pourraient avoir accès à la rive comme les propriétaires privés, si on leur met comme à l'église ou ailleurs. Ils ont une clôture, mais ils pourraient avoir quand même accès pour mettre l'embarcation à l'eau pas leur faire perdre cet accès-là, ou un groupe, je pense un groupe de résidents, je les vois, de CHSLD avec leurs parents là, ils se promènent avec des employés du CHSLD qui vont à placette du Fort-Lorette, ils font un grand détour. Il pourrait peut-être avoir ces gens-là un code qui leur permette... donc pourrait garder la sécurité en même temps.

Prochaine diapo, s'il vous plaît? Un autre type, bien là, c'est le premier là, j'ai identifié trois types d'occupation humaine des berges. Premier type c'est que il y a plusieurs nuances que les gens

occupent les berges, ça correspond pas nécessairement aux propriétés officielles là, qu'on est propriétaire d'un terrain ou pas. C'est plutôt l'usage réel qu'on en fait du bord de l'eau et il y a des usages publics, avec clôture ou non, c'est ça qu'on voit, la colonne de droite, celle du centre. Il y a des usages publics avec la clôture, comme à l'église La Visitation, on projette aussi au site de Fort-Lorette. Il y en a qui sont semi-publics. Oui, on dit c'est un terrain privé, le CHSLD, mais c'est toléré, on y passe, on peut se promener, il y a un sentier asphalté à l'arrière de Edmond-Laurendeau également, donc on est bienvenu, on peut aller se promener, c'est sur leur terrain. Donc ça, j'appelle ça du semi-public là, dans la réalité, et les usages privés avec clôture ou non. En fin de compte, ça fait cinq types, cinq sortes qu'on a des clôtures ou pas. Donc, c'est très très varié, je dirais.

Prochaine diapo, s'il vous plaît. Le deuxième type d'occupation de la berge, dans l'appropriation des lieux par les gens, il y a des occupations clandestines qui se font. C'est bon de le savoir parce que au-delà de la clôture, à gauche, c'est le site archéologique du Fort-Lorette. C'est très récent là, ça fait peut-être deux semaines, j'ai pris cette photo-là en passant par hasard, et il y a des gens qui l'occupent. On est dans une grande ville, c'est ça que je me rends compte, c'est que dans une ville en milieu urbain, il y a pas vraiment de lieux aussi beaux qui vont être des *no man's land* qu'on appelle là, des terrains qui vont être... restés vierges et inoccupés, ça va être occupé assez rapidement. À droite, c'est une partie où il y a pas de mur sur le bord de la rive, il y a un campement clandestin. Ça aussi, ça fait à peu près une dizaine de jours là, que j'ai passé là. C'est un boisé qui est à l'est de Sophie-Barat. Ces endroits-là sont un peu visibles quand on se promène sur le bord de l'eau. C'est toujours caché, il y a des arbres, on se rend pas là, il y a pas de sentiers. Mais ça, c'est à droite, ça va être dans la phase 2, enroché avec un remblai. Donc ça, c'est des occupations. Prochaine diapo, s'il vous plaît.

Marie-Eve Fortin

Il vous reste deux minutes, monsieur Duff.

Jocelyn Duff

Oui. J'y arrive. Ça va assez bien. Sentier informel, il y a des sentiers qui se font, que ce soit sur les terrains d'Hydro-Québec, ça c'est à Sophie-Barat, à gauche avec la végétation qui pousse, donc ça nécessite de l'entretien très très régulier parce que la végétation sauvage prend le dessus. À droite c'est, ça c'est plus officiel, c'est permis par les propriétaires, c'est le terrain de la fabrique et celui de Fort-Lorette. On peut se promener puis rejoindre le Parc-nature de l'Île-de-la-Visitation.

Prochaine diapo. Troisième type, les empiètements sur le domaine de l'État. Y a aussi des endroits comme ici, à l'arrière de Edmond-Laurendeau, où est-ce que c'est occupé par les voisins. Donc ça, c'est des empiètements vraiment de propriétaires privés ou de locataires. Ça, c'est le voisin qui l'occupe. D'ailleurs, il a de très beaux arbres. On voit que le mur est identifié par le tiret blanc en bas. Mais ça a été enroché dans des... remblayé dans les années 70. Je me pose vraiment la question... prochaine diapo, s'il vous plaît... si c'est nécessaire d'enrocher parce qu'on se rend compte quand on le calcule, on se rend jusqu'à 42 %, c'est significatif, c'est pas 15, c'est pas 12, c'est 42 %. Est-ce qu'il y aura pas une économie à faire? Est-ce que c'est nécessaire d'enrocher, de remblayer aux endroits où est-ce que c'est déjà naturalisé par de

vieux remblais? Parce que le mur, oui, est plus loin, mais quand même. Donc ça, je les ai identifiés, je les ai calculés.

Prochaine diapo. On va arriver à la conclusion bientôt. Bon, participation autochtone; rapidement, c'est que y en a une... on a des relations avec le centre culturel de Kanehsatà:ke, et récemment la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville et les Amis du village historique de Sault-au-Récollet ont organisé des fêtes, il y a eu un bingo littéraire autochtone à l'église la Visitation, en tout cas, je les nommerai pas tous, mais ça existe. On a des liens, y a un changement toponymique aussi du sentier des Messagers dans l'arrondissement. Ils ont collaboré aussi avec... en tout cas, tous les organismes pour l'aménagement du futur site de Fort-Lorette.

La prochaine doit être la conclusion? Prochaine diapo. Je conclus sur l'optimisation de l'utilisation des fonds publics. Il y aurait peut-être du travail à faire sur... bon, on a appris aussi durant la première période des audiences que il y avait un 20 % d'éléments qui ont été ajoutés au projet initial. Donc c'est important, une partie importante du budget. Revoir la nécessité de remblayer où il y a absence de mur en rive et je réaffecterais, si c'était moi, dans un monde idéal, ces sommes-là au prolongement de l'émissaire Curotte. Concrètement, ce que ça veut dire pour l'aménagement, ce serait de profiler le remblai de base et de permettre à la Ville de Montréal d'aménager le corridor foncier d'Hydro-Québec en espace vert public et qui ont fait leurs preuves vraiment pour l'entretien et tout. Je termine là-dessus.

Marie-Eve Fortin

Merci, monsieur Duff, pour votre présentation. Ne vous en faites pas, c'est allé un peu rapidement la présentation, mais on a bien pris soin de lire l'entièreté de votre mémoire. D'ailleurs, on aurait deux questions de précision, si vous le permettez, par rapport à certains éléments de votre mémoire...

Jocelyn Duff

Oui.

Marie-Eve Fortin

... qui en fait a trait à la promenade, à l'aménagement de la promenade. À deux endroits là dans votre mémoire vous parlez, bien premièrement que Hydro-Québec possède des lots riverains, puis ça serait possible d'aménager la promenade à même ces lots riverains. Puis, un peu plus loin, vous parlez justement du profilage, de prévoir un profilage du remblai un peu plus bas pour permettre l'aménagement de cette promenade-là. Donc, on se demandait laquelle des approches là vous privilégiez pour l'aménagement d'une éventuelle promenade.

Jocelyn Duff

Bien pour le niveau, c'est la placette du Fort-Lorette, ça fonctionne très bien et c'est ce que l'initiateur a prévu d'abaisser les enrochements pour la phase à venir. Ceux qui ont été fait dans phase 1, donc ça, ça nous convient aussi, ce niveau-là au niveau du mur existant là. Ça, c'est la bonne hauteur pour avoir un replat qui permettrait d'aménager, mais là, il y a le remblai brise-glace si on veut là, les plus grosses roches sur le bord, ça serait tout simple. Donc, je sais pas si ça répond à la question?

Marie-Eve Fortin

Donc...

Jocelyn Duff

C'est le niveau qu'on a à la placette que l'initiateur veut ramener les enrochements.

Marie-Eve Fortin

Donc vous voyez vraiment l'aménagement de la promenade à même le remblai et non pas dans les lots riverains là qui appartiennent à Hydro-Québec?

Jocelyn Duff

Les deux.

Marie-Eve Fortin

Les deux?

Jocelyn Duff

Les deux. C'est que y en a qui sont déjà... des vieux remblais qui sont cadastrés sont, comme j'ai montré là, derrière chez Ignace-Bourget et Edmond-Laurendeau.

Marie-Eve Fortin

Oui.

Jocelyn Duff

Aussi derrière un des duplex c'est déjà... ça serait prêt autrement dit là, déjà on pourrait se promener de l'église jusqu'à... au sentier de Berthiaume-Du Tremblay sans rien faire, déjà si on respectait les terrains existants, y a les parties dans l'eau, mais qui vont être enrochées dans la phase 2, donc là on va en gagner d'autres. Donc, c'est un mix des deux, mais c'est...

Marie-Eve Fortin

OK.

Jocelyn Duff

Pour moi, c'est très réaliste, là.

Marie-Eve Fortin

Parfait, ça répond bien à la question. C'est plus clair. Puis, concernant... vous avez fait allusion aux usages clandestins qui sont existants actuellement, dont notamment à la placette Fort-Lorette, est-ce que... comment vous voyez l'aménagement d'une éventuelle promenade par rapport à ce type d'occupation là? Est-ce que vous croyez que ça pourrait être un enjeu?

Jocelyn Duff

Bien la placette du Fort-Lorette, c'est très propre, y'a personne. C'est le site du Fort-Lorette, où ce que c'est... imaginez c'est où c'est clôturé qu'il y avait des problèmes. C'est là que les gens prennent pas ça parce que nous, comme public, je sauterais pas par-dessus la clôture. C'est plus des jeunes, je suppose, où la nuit, ils vont faire des feux, des trucs comme ça. Et quand qu'il y a un parc, puis que c'est officiel, puis que y a de l'éclairage, un banc, tout ça, y'a de la surveillance. Parce que, je répète là, on est dans une grande ville. Et c'est la photo que j'avais prise, c'est sur le site de Fort-Lorette où c'est clôturé puis on n'a pas accès qu'il y a des problèmes. Mais juste à côté, c'est tout propre, il y a des pêcheurs, les gens vont s'asseoir, tout ça, puis il y a pas de problème ou ce qu'il y a pas de clôture.

Marie-Eve Fortin

Très bien. Merci beaucoup pour votre présentation.

Jocelyn Duff

Merci.

Marie-Eve Fortin

Bonne soirée, monsieur Duff.

Brigitte Robert, opinion citoyenne (DC5)

Marie-Eve Fortin

Je vais inviter maintenant notre prochaine participante, madame Brigitte Robert. Bonsoir, madame Robert.

Brigitte Robert

Vite.

Marie-Eve Fortin

Pas besoin de parler vite, tant qu'on rentre dans les 15 minutes.

Brigitte Robert

Je me suis « timé », je vais mettre mon « timer », pour être sûr de rester dans mes temps?

Marie-Eve Fortin

Parfait.

Brigitte Robert

Et de pas faire « bip bip ». Je vais faire ce que j'ai faite avant, comme ça, ça risque de bien se passer si je recommence. Ça devrait bien aller.

Marie-Eve Fortin

Je suis confiante.

Brigitte Robert

Alors, je me lance. Je m'appelle Brigitte Robert et je travaille dans le quartier Ahuntsic depuis 2003, c'est-à-dire plus de 23 ans. D'abord au CRÉCA, un centre d'éducation populaire pour adultes qui avait pignon sur rue au coin Gouin et Chambord entre Sophie-Barat et le parc Louis-Hébert. Dans mes nombreux mandats, j'ai eu la chance d'utiliser le terrain en bordure de la rivière des Prairies, que ce soit pour les enfants... avec les enfants de la halte-garderie ou pour des pique-niques thématiques avec des groupes d'adultes en francisation. C'était des beaux moments, j'aurai toujours en mémoire le souvenir aussi de mes pauses dîner sous les magnifiques grands arbres et la végétation luxuriante qui bordait à la rivière sur le terrain Sophie-Barat. En 2019, j'ai fait le saut au centre communautaire sur Laverdure et j'ai rejoint la table de quartier Solidarité Ahuntsic. Mon nouveau mandat : l'École de la citoyenneté. Un projet d'impact collectif financé par Centraide Montréal et qui a pour but de soutenir la mobilisation citoyenne du quartier et de créer de la solidarité humaine autour des enjeux de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Étrangement, j'ai pas commencé mon mandat comme je l'aurais pensé.

En effet, au printemps 2020, la COVID a frappé. Tout le monde était secoué. Le milieu d'Ahuntsic ne faisait pas exception. Voici deux constats majeurs de ma période pandémie. Le premier constat : toute la population était touchée par la situation, mais clairement pas... mais le confinement n'avait pas la même saveur pour tout le monde. C'est-à-dire qu'il n'était clairement pas le même pour une personne ayant accès à une cour, une famille en bungalow versus celle dans un appartement trop petit sur le boulevard Henri-Bourassa ou plus haut sur la rue Sauvé. La pandémie était clairement plus difficile pour ceux et celles qui n'avaient, comme seul accès extérieur, qu'une sortie de secours avec une vue sur rien. Les inégalités sociales ressortent vite en temps de pandémie. À travers nos échanges et nos interventions, nous conseillons à ce moment-là à la population pour leur santé mentale d'aller marcher le plus possible dans les magnifiques espaces verts du quartier, d'aller au parc de la Visitation prendre une bouffée d'air frais, de se trouver un petit coin sur le bord de la rivière pour aller se remplir les poumons. On a la chance dans Ahuntsic d'être un quartier vert avec des parcs et une rivière magnifiques.

Deuxième constat : nous avons une forte population de personnes âgées dans le quartier et nos RPA et CHSLD ont été appelés de plein fouet... happés. Nous étions démunis face aux appels des citoyens confinés dans leur résidence qui pouvait plus sortir comme bon leur semblait ou par des familles qui pouvaient plus entrer dans les lieux d'hébergement pour accompagner un parent en fin de vie, par exemple. Le boulevard Gouin est bordé de nombreux bâtiments accueillants des aînés, privés ou publics, et ce, dans tout Bordeaux-Cartierville et Ahuntsic. Des gens avaient fait le choix de quitter leur logement pour s'installer dans ces RPA pour leur situation magnifique en bord de rivière. En pandémie, par contre, les aînés qui vivaient toujours dans les logements avaient clairement beaucoup plus de chance au moment de la COVID, car ceux qui ne l'étaient plus étaient très conscients de ça. Les RPA limitaient par obligation les déplacements des résidents, mais ceux-ci souffraient de la perte de leur routine, de leur sortie quotidienne pour... C'était difficile pour leur santé physique et mentale. Je parle par expérience

parce que dans les premiers mois de mon mandat, ils y ont été bousculés par la pandémie et l'urgence de mettre en place des solutions.

L'une des solutions mises en place par la cellule de crise dont faisait partie Solidarité Ahuntsic, le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal et l'Arrondissement Ahuntsic-Cartierville, a été de mettre en place une ligne Aînés rapidement. Grâce à la technologie et à la magie des applications, la ligne a été installée sur mon téléphone cellulaire personnel et avait une sonnerie différente de ma propre ligne. La ligne était active 5 jours par semaine environ de 9 h à 13 h. Donc, les mois de mon COVID, les 4 premiers mois de mon mandat ont été d'écouter la population du quartier et d'essayer de trouver du réconfort à travers cette pandémie. Je jaisais avec des aînés. Après, 5 mois, un organisme du quartier a pris la relève de la ligne Aînés. Mais moi, j'ai eu la chance d'avoir des multiples échanges, des conversations avec des personnes vieillissantes, des échanges de toutes sortes, avec des gens qui restent des inconnus pour la plupart, mais je me rappelle et j'oublie pas leurs histoires.

À l'automne 2020, je pouvais me concentrer sur la partie de mon mandat, je suis revenue à mes mandats et c'était de soutenir des initiatives citoyennes. Mon directeur m'a dit qu'on avait une demande d'accompagnement pour le projet d'impact collectif. Des citoyens s'unissaient et voulaient se mobiliser dû aux travaux d'enrochement massif qui avaient lieu sur le bord de la rivière en secteur du Sault-au-Récollet. J'ai donc rencontré ces gens une première fois, quelques citoyens, et à partir de ce jour, j'accompagne encore le comité citoyen à travers mon mandat, encore aujourd'hui. Avec ce comité, pour l'École de la citoyenneté, tous les objectifs de mon mandat étaient cochés; en effet, ces citoyens s'opposaient à cet enrochement massif inacceptable en milieu urbain. Ils se désespéraient de l'enrochement devant le CHSLD Berthiaume-Du Tremblay, au quartier des Générations, de la vue sacrifiée sur la rivière et du manque de considération envers le milieu de vie. Les résidents méritaient mieux qu'un amas de roche.

Ça touchait vraiment une corde sensible chez moi. Et ça indignait du saccage de la berge mature et déjà végétalisée derrière Sophie-Barat. Et par-dessous tout, ils voulaient se mobiliser pour une promenade accessible universellement et offrir la possibilité à tous les résidents du quartier de marcher en bordure de la rivière. Ces citoyens voulaient profiter des travaux inévitables sur le mur de soutènement comme occasion unique pour redonner le patrimoine naturel à la population. C'est donc pour ce noyau de citoyens que je viens m'adresser à la commission aujourd'hui. Pas uniquement pour parler des objectifs derrière la mise en place du comité. Ces objectifs, vous les connaissez parce que vous avez eu accès au mémoire produit par le comité. Je veux plutôt parler de l'investissement en temps et en énergie de ces beaux humains. Je tenais à venir parler de participation citoyenne, de tous les efforts déployés par ce groupe de gens et de mes interrogations aujourd'hui face aux pouvoirs citoyen et aux limites de celui-ci. Depuis plus de 5 ans, ce comité a milité sur tous les fronts et a participé à toutes les étapes de consultation proposées, tant par la société d'État que par l'Arrondissement Ahuntsic-Cartierville, ainsi que toutes les occasions offertes par les partenaires du milieu pour faire connaître le projet de promenade.

Après 5 ans, bientôt 6 d'ailleurs, allers-retours entre les divers parties prenantes, après avoir fait un nombre incalculable de rencontres avec les responsables des relations avec le milieu d'Hydro-Québec; avoir mobilisé et participé à la soirée d'information à la Maison de la culture

d'Ahuntsic avec plus de 80 personnes qui se sont déplacées, citoyens de tous les milieux, direction d'organismes, élus, etc.; participé à l'activité de consultation Sophie-Barat; organisé des Zoom citoyens en soirée pour informer la population du projet; cherché des appuis dans la population, 250 personnes suivent désormais notre page Facebook et 138 personnes ont demandé à être ajoutées à notre liste de diffusion; allé chercher l'appui des membres de la table de quartier de Solidarité Ahuntsic par un vote en assemblée générale; demandé à maintes reprises aux décideurs d'organiser des rencontres conjointes entre les différentes parties prenantes, propriétaires, résidents, élus et Hydro-Québec pour rêver ensemble un projet qui nous ressemble, sans suivi; demandé qu'un fonctionnaire de l'Arrondissement Ahuntsic-Cartierville soit nommé comme personne-ressource au comité afin d'avoir un référent et de mieux comprendre où en sont les démarches, sans suivis; organisé des Promenades de Janes, des balades citoyennes, des week-ends sur le bord de l'eau... pendant les week-ends sur le bord de l'eau; approché des jeunes du quartier pour les sensibiliser au projet de réfection du mur à Sophie-Barat, à Mont-Saint-Louis; distribué des *flyers* d'informations; fait du porte à porte pour la diffusion d'information pour les résidents d'Ahuntsic pour qu'ils participent à la consultation en ligne de la firme Civiliti; offrir des services du comité citoyen pour monter une demande de financement dans le cadre de la trame verte et bleue; fait des kiosques dans les événements de quartier tels La foire des possibles, les ventes de trottoirs de l'avenue Fleury, des nombreux événements de partenaires communautaires; fait des sorties médiatiques à répétition, le comité a même déposé le projet de promenade des berges au budget participatif de la ville-centre sur la suggestion du conseiller d'Arrondissement du Sault-au-Récollet.

Il ressort des fins incontournables de toutes ces démarches. Nous avons fait ce qu'il fallait pour que ce projet voie le jour et ce n'est pas faute d'avoir essayé. On leur a dit d'aller chercher les appuis des divers paliers politiques, ils l'ont fait. On leur a dit que la société d'État produit de l'électricité et non des promenades et que c'est à l'Arrondissement qui revenait le fardeau de faire une promenade. Les élus du Projet Montréal en ont donc fait une promesse électorale et assurées qu'ils continueraient les échanges avec la société d'État et avec les propriétaires riverains. Pendant ce temps, Hydro-Québec a construit la placette Fort-Lorette pour démontrer à la population comment Hydro-Québec peut construire des belles choses. Section qui ne ressemble étrangement à aucune section de la phase 2 présentée au BAPE actuellement. La société d'État nous assure aussi qu'ils ont entendu les inquiétudes de la population face à la hauteur des roches.

Ils promettent un abaissement des roches sur les parties de la phase 2, ainsi que des aménagements en paliers dans la phase 2, sur toute la longueur au début par le site Internet, finalement à la sortie des croquis, uniquement au parc Louis-Hébert et maintenant, plus du tout. Des consultations ont lieu au début du projet, mais entre 2023 et aujourd'hui, aucune consultation au grand public, ni invitations lancées par Hydro-Québec pour faire connaître les avancées du projet. Aucun suivi officiel, sauf quelques brides par-ci par-là qui nous arrivaient. Ils sont à la planche à dessin, répétaient-ils. Mais que reste-t-il des résultats de la consultation de Civiliti? Que reste-t-il de scénarios soumis au vote versus ce qu'on nous propose aujourd'hui? Quels sont les gains sur la rivière pour les humains, les percées sur la rivière?

Vous, ici présents, vous connaissez tous beaucoup mieux que moi tous les éléments qui composent ce chantier de réfection du mur barrage Simon-Sicard. Vous savez ce qui est mieux pour l'environnement et ce qui doit être fait pour la sécurité de la population, la protection de la

faune, le milieu aquatique et la végétalisation des berges. Vous connaissez l'importance des fosses aquatiques et celle de la grosseur des roches. Toutes ces connaissances techniques, c'est votre département. Mais les faits tels que se sont déroulés dans les dernières années et les étapes qu'ont traversé le comité, ça, je les connais. Entendre ici lors de la première partie de vos audiences, le représentant avec le milieu d'Hydro-Québec répétait à plusieurs reprises : « il n'y a pas d'acceptabilité sociale pour votre projet ». Les propriétaires riverains n'en veulent pas. Honnêtement, j'aimerais qu'on m'explique l'acceptabilité sociale dans un contexte comme celui-ci.

Sachez que le réel pouvoir de sonder l'opinion publique autour de ce projet, c'est Hydro-Québec qui l'avait. En permettant de voter pour le scénario numéro 1 de la firme Civiliti, ils auraient réellement eu les moyens de connaître les désirs de la population. En favorisant des échanges ouverts entre les différents utilisateurs des futurs lots engendrés par les remblais et non uniquement des rencontres à huis clos avec chaque occupant actuel, au cas par cas, ils auraient pu faire une différence et non ignorer complètement le projet collectif qu'on voulait voir naître. En insistant constamment sur la démonstration de l'acceptabilité sociale du projet de promenade par le comité citoyen, mais en acceptant le refus des propriétaires institutionnels comme un refus légitime puisqu'ils occupent déjà les lieux, la consultation des résidents des lieux quant à elle n'est pas exigée.

L'interlocuteur décide de qu'est-ce qui est bon pour eux sans qu'aucune consultation soit exigée. Qui parle au nom de qui? Le conseil d'administration d'un établissement de soins public, elle a-t-on exigé de consulter les résidents, les bénéficiaires et les familles qui vivent et qui visitent leurs parents? A-t-on demandé à qui que ce soit le refus des utilisateurs? Non. Entendons-nous bien, les chances que les communautés religieuses, institutionnelles et privées qui occupent des lots depuis des années se lèvent et disent : « ça y est, ma communauté a bien profité du bord de la rivière depuis plusieurs années, maintenant que des nouveaux remblais arrivent à la rivière, je vais aller appuyer un partage équitable des berges et militer aux côtés des citoyennes pour une promenade à accès universel en bord de rive ». Ce qui est mis de l'avant par Hydro-Québec, ce sont des oppositions et non des appuis. Le tout noir, le tout blanc, mais la zone de gris, elle, on ne la partage pas.

Prenons la Fondation Berthiaume-Du Tremblay, par exemple. Le quartier des Générations est un lieu ouvert sur la communauté et un milieu de vie magnifique. Aucune clôture ne bloque l'accès au terrain. À certaines reprises de par mon mandat avec la table de quartier, j'ai eu la chance d'échanger avec des gens super. Les discussions entourant les travaux d'Hydro-Québec nous ont permis de comprendre la position de la fondation. Ils veulent conserver la clôture face à la rivière pour la sécurité des résidents et ne pas perdre leur jardin sécurisé, accessible de l'intérieur et clôturé, destiné à accueillir des personnes en pertes cognitives de façon sécuritaire. On a même eu la chance de visiter ce jardin, un membre du comité et moi. Ces démarches sont légitimes et nous les respectons.

Ce que le comité aurait aimé, par contre, c'est d'offrir mieux à plus de gens et non d'enlever et de dénaturer des lieux, trouver un terrain d'entente gagnant-gagnant pour que l'on puisse trouver le point d'unisson et non miser sur le refus des occupants, comme le nomme Hydro-Québec avec entrain, ce n'est pas tout le monde. Et de notre côté, les échanges avec eux ont été cordiaux. Aussi, y a eu pendant cinq années un nombre important de rencontres entre

l'Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et Hydro-Québec. Il semble à l'écoute des audiences et à la lecture des documents soumis que les communications entre les deux parties n'avaient pas l'air simples. Plusieurs raisons peuvent expliquer ceci et mes 15 minutes de gloire ne me permettent pas de soumettre d'hypothèse et d'analyser trop en profondeur cette situation. Et honnêtement, c'est sans doute mieux ainsi.

Ce qui est désolant, par contre, c'est que plusieurs quartiers montréalais réussissent à mettre en place des projets de réaménagement qui offrent à la population un accès privilégié et amélioré aux berges. Celle du fleuve Saint-Laurent et celle de la rivière des Prairies. Pas seulement à Montréal, d'ailleurs, c'est répandu, puis c'est important de dire qu'il y a plusieurs Municipalités qui réussissent à le faire. De cette réfection de mur de soutènement, la population gagnera en sécurité. Il restait aussi une compensation financière de 1,2 million. Ce montant sera investi dans un projet consensuel décidé par un processus guidé par l'Arrondissement. L'acceptabilité sociale d'une promenade à accès universel qui aurait permis à toute la population d'en profiter ne semble-t-il pas été suffisamment démontrée. Les opposants, ceux qui bénéficient des lieux actuellement, auront été entendus par la société d'État. Les élus auront, quant à eux, été remplacés par de nouveaux élus et de nouvelles promesses viendront prendre la place des précédentes.

Pour ce qui est de la participation citoyenne, c'est de plus en plus difficile de mobiliser les gens autour d'enjeux sociaux et de les faire s'impliquer dans des causes pour changer les choses. Les gens sont souvent désabusés du système et se mettent en action pour améliorer les choses, ça devient un peu facultatif. J'ai la chance de côtoyer un comité citoyen composé d'humains d'exception. Des gens qui comptent pas leur temps, qui croient en la valeur de ce projet-là, au bien fait d'une promenade en continu sur le bord de l'eau pour les résidents; les résidents des blocs appartements sur Henry-Bourassa, pas seulement pour les résidents de Gouin. Des gens aiment cette rivière, la canopée, le secteur historique dans lequel s'insère ce projet. C'est leurs efforts et leur détermination que je voulais mettre de l'avant ce soir. Des efforts pour le bien commun qui méritent d'être soulignés.

Je trouve opportun de mettre à l'honneur leur travail, leur énergie et l'espoir investi par ce groupe citoyen et j'utilise mon temps de BAPE aujourd'hui pour le faire puis les remercier pour toute l'énergie qu'ils ont investie, d'avoir cru assez fort à ce projet-là de promenade à accès universel pour être tous ici encore aujourd'hui à espérer puis à vouloir pour la communauté. Merci à eux. Merci à nos fidèles collaborateurs. Vous participez à l'avenir. Ils participent à l'avenir. C'est juste plate qu'on n'ait pas été entendus. Merci!

Mireille Paul

Merci beaucoup, madame Robert. Je pense que vous avez utilisé... Non. Pas de s'il vous plaît. Je comprends que ça vient du cœur, mais s'il vous plaît pas de manifestation d'approbation. Merci beaucoup. Madame Robert, vous avez utilisé vos 15 minutes de gloire de façon fort efficace. Vous avez dit beaucoup de choses dans un rythme très soutenu. Alors, je vais essayer de vous poser quelques questions pour peut-être revenir sur ce que vous avez abordé. Vous avez, entre autres, parlé des différents échanges que le comité a eus avec les autorités de l'Arrondissement. Comment vous qualifieriez... Vous avez dit à plusieurs reprises, vous avez mentionné des efforts qui ont été faits, vous avez dit : « il y a pas eu de suivi ». Est-ce que vous pouvez élaborer un peu plus là-dessus?

Brigitte Robert

C'est que des appuis, on en avait depuis le tout début, les gens ne pouvaient pas s'opposer à la population en général, ne pouvait pas s'opposer à un projet qu'y avait comme un objectif de rendre ça pour tout le monde. Puis on a eu des appuis, sauf que les appuis, on dirait qu'ils sont restés au niveau des élus, du comité des élus, du programme de Projet Montréal. Mais pour les fonctionnaires, souvent je dis : « est-ce qu'il y a un fonctionnaire attribué, à qui on peut s'adresser »? Mais c'était le cabinet des élus qui faisait avancer le projet du côté de... il y avait des rencontres avec des fonctionnaires, mais c'est difficile de savoir les échanges. On savait qu'ils avaient des rencontres, des rencontres, des rencontres. On demandait à notre conseiller des bilans de leurs rencontres, mais tu sais il y a une lenteur au Québec dans tous les projets.

Nous, on peut pas bousculer, on peut pas obliger les choses à se faire à notre place. Après ça, on avait des allers-retours aussi, que ça, ça appartient plus à la ville-centre, ça c'est plus Ahuntsic-Cartierville, ça c'est plus... Pendant ce temps-là, nous on espérait, parce qu'il y avait quand même une promesse électorale, les trois paliers du gouvernement ont fait des sorties pour dire qu'ils appuyaient. On cherchait des sous, des gens du comité qui ont essayé de faire des démarches pour trouver des financements avec le fédéral, avec le provincial. On avait des échanges. On y a cru, on y croyait parce que c'est un beau projet.

Par contre, en bout de ligne, à la vue de tout ça, s'il y a des documents pas signés, des allers-retours, des... J'ai l'impression que le fonctionnaire ou les rencontres, à ce que je vois, on avait l'impression que les choses avançaient peut être plus que... On y croyait ou je le sais pas, mais on savait qu'Hydro nous l'a répété depuis le début que on... il faisait pas des promenades, il faisait de l'électricité, mais partout où on voyait des gens en voyage, il nous envoient des photos, on recevait... des gens du quartier nous envoient des photos d'installations qu'ils ont vues ailleurs. On sait que tout se fait.

Donc, quand il y a une volonté de travailler, qu'on aurait été reconnu au même titre qu'un propriétaire occupant, actuellement un propriétaire... un utilisateur occupant. Et si on avait été reconnu, on aurait pu discuter avec ces gens-là. Nous, on n'a pas le pouvoir de « caller » des rencontres avec des conseils d'administration. On a pas les... Pourtant, on les voit au quotidien avec la table de quartier. C'est là où, un comité citoyen... Je remets en question le pouvoir. On demande aux gens de s'investir, de participer, mais est-ce que vous voyez dans cette promenade-là, est-ce que vous voyez dans les plans qui sont présentés, où se trouve le comité citoyen, où se trouve l'ouverture sur la rivière pour les gens, pour la promenade, je sais pas, il y a pas eu... il y a une volonté ou je sais pas, on a... J'ai l'impression qu'on n'a pas été tant entendus, pourtant on y était.

Mireille Paul

D'accord. J'aurais peut-être une autre question. Dans votre travail, vous nous avez dit en début de présentation qu'au moment de la pandémie, vous aviez beaucoup d'échanges avec des personnes âgées qui étaient confinées, entre autres, dans les RPA et vous avez aussi mentionné un peu plus tard dans votre présentation que par votre travail vous avez eu des... ou avec le comité de citoyens, je suis plus trop certaine... Vous avez eu...

Brigitte Robert

Les deux.

Mireille Paul

Les deux. Bon. Vous avez eu des échanges avec des représentants là, vous me corrigerez si je me trompe, des représentants de soit Berthiaume-Du Tremblay ou du CHSLD Laurendeau et que finalement, de votre côté, votre perception des choses, c'est que ils étaient peut-être pas aussi réfractaires qu'Hydro-Québec l'a mentionné en première partie d'audience. Alors comment vous, vous voyez cette conciliation-là de propriétaires peut-être un peu frileux par rapport à la sécurité de leurs résidents? Par rapport à une utilisation, on va dire, élargie du bord de la rivière.

Brigitte Robert

(Inaudible) Les gens qui demeurent dans ce secteur-là savent qu'on peut traverser, se rendre au bord de l'eau, aller s'asseoir sur les bancs. Les familles circulent entre Berthiaume-Du Tremblay pour aller à la placette par Gouin. On les voit, les gens en chaise roulante circuler, tout ça. Les gens de Berthiaume-Du Tremblay, de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay, participent à des activités avec la table de quartier, tout ça. C'est un milieu où... un milieu de vie ouvert. Les gens avec la ligne aînés, on avait des gens qui vivaient, qui disaient, les aînés, ce qu'on voit actuellement, c'est qu'on est isolés, on est coupés des autres, on est... C'est fou ce qui arrive, ça montre à quel point on nous « parque » puis on est bien là. Pourquoi ne pas décroïsonner? La pandémie aurait dû nous donner cette inspiration-là d'ouvrir les murs, de regarder des familles marcher sur le bord de l'eau ou regarder un garage avec du stock en arrière. Je sais pas, il y a quelque chose de... d'un peu fou, mais en même temps, qui suis-je moi pour dire ça?

Par contre, avec la Fondation Berthiaume-Du Tremblay, c'est vrai, dans l'organisation d'un débat électoral, on a eu la chance de parler avec des gens de la fondation. Ils nous ont même amenés voir le jardin. C'est que si la Ville ne peut pas utiliser l'espace devant Berthiaume-Du Tremblay... devant le... marcher sur les remblais, donc ils doivent, s'ils veulent faire la promenade, passer devant, et de l'espace devant, eux ne veulent pas perdre leur jardin d'intérieur, ils veulent le garder puis c'est normal, c'est beau, c'est clôturé, ça permet aux personnes en perte cognitive de rester là. Donc, eux c'est pas de pas avoir de promenade, c'est qu'ils veulent pas perdre ce qu'ils ont puis ils veulent une clôture pour protéger les gens, mais wow, on n'a jamais dit : « il faut enlever les clôtures partout ». On n'a jamais... on n'a rien dit nous, on a juste dit : « est-ce qu'on est capables de trouver quelque chose qui ferait l'affaire de tout le monde? ». Mais on n'a jamais pu avoir des échanges, on sait même pas c'est qui est les interlocuteurs.

Il y a l'Arrondissement qui a voulu organiser des rencontres avec les propriétaires riverains, le CIUSSS par exemple, puis tout ça pour pouvoir parler du comité puis du bien-être, du bienfait d'une promenade comme ça. Par contre, ces rencontres-là, ils ont arrêté de s'organiser pour un départ en congé de maternité d'une personne qui avait le mandat de le faire, puis la personne qui a remplacé le congé de maternité elle, elle avait pas le mandat de nous inviter, mais il y a eu des membres du comité qui ont rencontré quelqu'un de la Santé publique, par exemple il y a eu... C'est juste que on disait : « pourquoi ne pas s'asseoir tous ensemble puis de se dire ce qu'on veut ». On a même entendu des gens dire, puis ça a sorti dans les journaux, qu'on voulait une piste cyclable. Il y a déjà une piste cyclable sur... Dans le fond, il y a du marketing aussi, le « m. a. r. que que que que que ting » pour ça. De placer le mot piste cyclable quand le quartier

se mobilise... Il y a des enjeux avec les trois pistes cyclables, de placer ça là-dessus, c'est sûr qu'on va pas aller chercher des appuis là. Mais ils en voulaient pas vraiment là aussi qu'on en trouve des appuis parce que si aujourd'hui on nous dit il y a pas d'acceptabilité sociale dans un projet comme ça, c'est juste parce qu'on n'a pas les moyens nous de consulter la population à grande échelle, mais qui peut s'opposer à ça?

Mireille Paul

Bien je vous remercie beaucoup, madame Robert, pour votre présentation puis... Ah! Madame la présidente aurait une question.

Marie-Eve Fortin

Merci, madame Robert. Je me permettrais peut-être une dernière question par rapport au... bien vous avez suivi de très près l'évolution du projet là, on peut le constater. Est-ce que pour vous les aménagements qui étaient présentés en 2022 faisaient davantage là, consensus entre guillemets, ralliaient davantage les gens au niveau de l'accès possible aux berges ou à la rivière que ce qui est présenté maintenant?

Brigitte Robert

Bien c'est sûr que il y avait le... jamais... On n'a pas compris comment ça que la placette est arrivée, en fait là. Ça c'est fait des échanges avec autres que nous. Mais pour ce qui est de la firme Civiliti, je sais pas combien ça a coûté, mais ils sont arrivées avec l'étude, la consultation, ils ont fait voter. Quand on est arrivés pour voter, ils nous ont dit juste avant, monsieur Laporte, à ce moment-là, Jonathan Laporte de Hydro, que la promenade serait pas en vote, mais nous on voulait une promenade, fait que c'était décevant, mais on a quand même mobilisé les gens qui vont aller voter, même si on pouvait pas voter, mais on a faite une pétition pour que ils mettent la promenade dans la phase 1, le volet 1. On avait fait une pétition pour que les gens puissent voter sur la phase 1 pour démontrer que il y avait un désir. Il y avait une autre... l'option c'était des ouvertures sur la rue. C'est sûr que aux vitesses ou vont les choses, ou se font les travaux dans le quartier ou dans le partout, je sais pas, il y a rien qui se passe sur Fort-Lorette, mais les consultations pour Fort-Lorette, je parle Fort-Lorette, le parc et non la placette. Et les consultations ont eu lieu, ça fait longtemps que je suis dans le quartier puis il y a toujours rien.

Mais il y a des fouilles archéologiques, tout ça, mais il y avait un espèce de... Woop! Excusez. Un espèce de promontoire qui garantissait sur la rivière, il y avait... Je sais pas, les projets vont pas au même rythme à Hydro-Québec qu'à l'Arrondissement. Ils y ont pas réussi à se coordonner, mais il y avait tellement une possibilité de faire quelque chose de beau, puis honnêtement, c'est le patrimoine, c'est une société d'État, il y avait moyen de faire quelque chose, mais on dirait qu'ils sont pas capables de s'arrimer. Puis les nouveaux élus aujourd'hui, bien ils vont regarder l'enveloppe financière puis ils vont regarder leurs... ce qu'ils ont dans le budget puis ils vont dire bon on n'a pas les moyens de faire une promenade.

Puis nous, notre pouvoir après cinq ans, c'est de regarder ça puis se dire mon Dieu, on a passé à quelque chose... à côté d'une occasion de faire quelque chose de beau. Berthiaume-Du Tremblay, c'est déjà beau, Edmond-Laurendeau, marcher sur le bord de l'eau, c'est déjà beau, il y a moyen de marcher. Nous, ce qu'on aurait aimé, qu'on aurait voulu, c'est qu'il y a de la place pour les chaises roulantes pour que deux chaises roulantes puissent se croiser. On demandait

pas un *board walk*. C'était vraiment quelque chose de... mais on n'a jamais eu l'occasion, en fait, de dire vraiment ce qu'on aurait voulu parce que depuis le tout début, ça nous dit d'aller dire ça à d'autres qu'à eux. Eux, ils étaient pas là pour construire une promenade, ils étaient là pour faire de l'électricité puis un mur de soutènement. Voilà! On en est là après tout ce temps.

Marie-Eve Fortin

Merci beaucoup, madame Robert.

Brigitte Robert

Merci.

Marie-Eve Fortin

Bonne soirée.

Jean-Paul Lahaie, pour l' Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées (AQDR) section Ahuntsic–Saint-Laurent (DM2)

Marie-Eve Fortin

Je vais inviter maintenant monsieur Jean-Paul Lahaie. Bonsoir, monsieur Lahaie.

Jean-Paul Lahaie

Bonsoir. On va essayer de faire attention avec le micro.

Marie-Eve Fortin

Juste pas trop vous approcher, ça va bien aller.

Jean-Paul Lahaie

C'est ça. OK. Bonjour, madame la présidente, bonjour, madame la commissaire, et puis bonjour aussi à tous les intervenantes et les intervenants ici présents. J'ai été posé au nom de l'Association québécoise de défense des personnes retraitées et de... l'AQDR Ahuntsic – Saint-Laurent, c'est notre section, et puis c'est un mémoire sur la réfection du mur évidemment de soutènement du barrage Simon-Sicard. Une intervention est complémentaire... mon intervention est complémentaire, si vous voulez, au mémoire que j'ai déposé. Je suis pas ici pour argumenter sur les aspects techniques du projet. Je laisse ça aux experts de l'Hydro-Québec et puis de leurs opposants.

Nous autres, notre demande se limite à proposer à la fin des travaux ou une promenade piétonnière sur le terrain occupé par les travaux du barrage. Point. C'est un sommet historique et une opportunité pour les citoyens d'ouvrir une fenêtre sur la rivière des Prairies. Moi, je pense que notre demande est cohérente avec l'appui unanime de tous les paliers de gouvernement qui sont sous notre territoire, d'Ahuntsic, et puis qui rejoint aussi les orientations de la CMM dans le cadre de la trame verte et bleue. Dans le cadre des auditions publiques du BAPE, on apprend

des faits troublants, comme un sondage qui vise carrément à tromper le public et les élus. C'est triste d'en être rendu là pour faire passer une opinion controversée.

Une autre remarque aussi sur la sécurité du sentier qui fait un peu sourciller. On veut nous faire croire à un problème d'accès au sentier par une éventuelle intervention de sauvetage en cas d'accident qui rendrait le projet irréalisable. J'ai été guide de randonnée pédestre pendant plus de 30 ans et la plupart des sentiers en forêt ou en montagne sont inaccessibles rapidement par une intervention de sauvetage. J'avais le goût de citer tous les sentiers qui bordent les plans d'eau à travers le monde, mais je veux pas coucher ici. Jamais... je vais tout de même quand même citer le sentier public sur le Mont-Royal qui longe la falaise entre le belvédère et le point de vue sur la voie Camillien-Houde. C'est quand même un sentier qui... bon, il est pas accessible tant que ça aux sauveteurs. Alors voilà.

Et puis... ainsi que le sentier de la falaise Saint-Jacques, pour ceux qui connaissent dans le sud de Montréal. Alors c'est ça, ces sentiers là, finalement, ils sont beaucoup moins sécuritaires qu'une éventuelle promenade le long de la rivière des Prairies. Alors c'est ça. C'est que on n'a pas besoin de vous dire qu'ils sont fréquentés par beaucoup de monde et qu'ils ne posent pas de problèmes pour une intervention d'urgence, ce sentier-là éventuellement. Alors je vous remercie de l'attention que vous porterez à nos retraités et l'ensemble des citoyens pour les générations futures. Alors, c'est tout. C'est mon intervention complémentaire.

Marie-Eve Fortin

Mais merci, monsieur Lahaie. On avait bien pris connaissance de votre mémoire. J'aurais deux petites questions pour vous, si vous permettez?

Jean-Paul Lahaie

Oui.

Marie-Eve Fortin

Bon, vous militez clairement en faveur d'une promenade piétonnière continue à accès universel. Puis là, je vous cite, qui permettrait « aux résidents des centres d'hébergement et à tous les citoyens de circuler de manière sécuritaire au bord de l'eau ». Donc, en première partie, Hydro-Québec nous a indiqué que les propriétaires riverains, dont les centres d'hébergement, étaient réfractaires à une telle promenade pour des raisons de sécurité et de quiétude. Comment, selon vous, là, concilier un accès continu en respectant la volonté des propriétaires?

Jean-Paul Lahaie

Moi, à mon avis... Bon, j'ai pas de jugement de valeur à avoir sur ce que pensent les propriétaires. En fait, je pense que ce qu'on demande, c'est d'avoir le sentier sur l'emprise du barrage lui-même. J'ai pas besoin de citer, par exemple, le barrage qui est dans le parc de la Yamaska, ici au Québec, qui est un barrage qui retient une masse d'eau importante, et puis il y a un sentier de randonnée sur... ça, c'est en béton puis c'est quand même étroit, et puis ça pose pas de problème. Et puis moi je pense que de toute façon, les propriétaires de ces résidences là, que ce soit Berthiaume-Du Tremblay ou André-Laurendeau, encore moins, c'est ça, c'est

quand même le gouvernement du Québec là. Il y a quand même des députés du gouvernement du Québec qui sont quand même d'accord avec notre projet.

Mais sinon, pour Berthiaume-Du Tremblay, je pense que les intervenants, les gens qui sont dans le loisir de cet édifice-là, je pense qu'ils seraient d'accord avec le fait qu'ils pourraient avoir accès à ça. Puis je veux dire, si tu veux pousser une chaise roulante, je veux dire, bien souvent, c'est des proches aidants, des choses comme ça, qui ont besoin d'avoir accès à un sentier qui est quand même, qui est pas couvert de crevasses là. Alors, à ce moment-là, on pense que ils peuvent le faire. On a quand même au 20e siècle là été sur la lune là puis je pense que ils sont capables de construire un barrage... pas un barrage, mais un sentier. Alors c'est comme ça qu'on le voit. Nous autres l'AQDR, en fait, on représente des aînés puis la plupart des gens à qui on parle de ce projet-là sont soit emballés ou soit très heureux là, du moins d'avoir accès à ça. Alors si ça... dans ce sens que mon intervention...

Marie-Eve Fortin

Parfait. Ça m'éclaire. Merci, puis juste revenir là, vous avez fait allusion au sondage qui s'est déroulé en 2021, qui était basé sur l'étude de Civiliti en partenariat avec Hydro-Québec. Dans ce sondage-là, on comprend que l'option de la promenade riveraine ne faisait pas partie du sondage. Dans l'étude urbaine préliminaire de 2021, cette option-là était clairement rejetée. Puis on se demandait si cette information-là sur le fait que la promenade piétonnière était rejetée à ce moment-là dès 2021, est-ce que ça a été suffisamment communiqué selon vous?

Jean-Paul Lahaie

Non. Ça, nous autres, on l'a appris beaucoup plus tard. De toute façon, c'était pas un enjeu à l'époque parce que, bon, évidemment, les travaux étaient pas commencés, il y a bien des choses que finalement on n'était pas au courant. Puis c'est quand à un moment donné, on a su que il y avait possibilité d'une intervention du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, on a dit : « Oh! C'est intéressant ». Fait que c'est là qu'on a écrit notre lettre pour participer, en fait, donner notre opinion sur ce projet-là.

Marie-Eve Fortin

Donc, ça explique dans le fond votre incompréhension que cette option-là n'était pas disponible lors du sondage?

Jean-Paul Lahaie

(Inaudible) Évidemment, quand j'ai pris contact avec la problématique, appelons ça de même, c'est là que nous autres, à l'AQDR, on a commencé à allumer.

Équipe de soutien technique

Excusez-moi en salle, on n'a plus de son en ligne.

Marie-Eve Fortin

On va prendre une petite pause, je crois, si on n'a plus de son en ligne.

Équipe de soutien technique

Madame la présidente, on vous entend bien, par contre, on n'entendait plus l'intervenant.

Marie-Eve Fortin

Ah! Monsieur Lahaie, est-ce que vous voulez refaire un petit test, voir?

Jean-Paul Lahaie

Oui. Bien est-ce qu'on m'entend?

Équipe de soutien technique

On vous entend bien maintenant. Merci!

Marie-Eve Fortin

Ah, parfait!

Jean-Paul Lahaie

OK.

Marie-Eve Fortin

Ça répond bien à ma deuxième question, monsieur Lahaie.

Jean-Paul Lahaie

OK. Bien parfait!

Marie-Eve Fortin

Je vous remercie pour votre présentation, votre implication.

Jean-Paul Lahaie

Merci.

Marie-Eve Fortin

Bonne soirée à vous.

Jean-Paul Lahaie

Merci.

André Gravel, opinion citoyenne (DM4)

Marie-Eve Fortin

Je vais inviter maintenant monsieur Gravel à la table des intervenants. Bonsoir, monsieur Gravel.

André Gravel

Madame la présidente, excusez.... Madame la présidente, madame la commissaire. Est-ce une idée saugrenue de demander accès à une rivière qui coule près de chez nous? Est-ce possible d'améliorer l'accès à la rivière à l'occasion de travaux pour consolider un muret quasi centenaire? Est-ce possible de corriger des aménagements réalisés à une autre époque? La population du quartier peut-elle raisonnablement espérer? Je vais tenter de répondre à ces questions, carte sur table. Comme plusieurs citoyens du quartier et de nombreuses associations et groupes, je favorise l'accès à la rivière. Plus précisément, j'estime que c'est l'occasion à saisir pour améliorer notre quartier. Je fais partie de ceux qui réclament un sentier piétonnier à accès universel. Sur le bord de la rivière du pont Viau jusque derrière l'église, jusqu'au pont Papineau. Déjà, il y a un bon bout de fait avec le parc Maurice-Richard, à partir de... près du pont Viau justement, puis ensuite l'école Sophie-Barat. À cet endroit-là, il a une piste cyclable puis il y a aussi une piste piétonnière, c'est très bien, c'est aménagé, ça fonctionne.

Ce qu'on demande, que moi je demande puis d'autres demandent, c'est que ça soit un sentier piétonnier pour l'autre bout, dans le parc Louis-Hébert par exemple, le parc est pas très profond, puis la piste cyclable sur le boulevard Gouin est très près, très rapproché, alors ce serait, j'oserais même dire, ridicule de demander une piste cyclable à cet endroit-là, d'autant plus que actuellement, ils sont en train de construire une autre piste cyclable sur Henri-Bourassa, et dans cette zone-là, si vous examinez une carte ou si vous allez vous promener, Gouin et Bourassa sont très très rapprochés. Tout d'abord, je tiens à vous dire que la tenue de ces audiences publiques ouvre de nouvelles perspectives. Parce que je vais vous avouer que à travers les années, moi je fais partie de ceux qui depuis le tout début là, quand j'ai constaté ce que l'Hydro-Québec avait fait de façon étonnante, bizarre, genre de travaux qu'on peut retrouver dans le Grand Nord, dans des endroits éloignés, trouvez ça en pleine ville là, à quelques pas entre autres de l'église de la Visitation, c'était vraiment... alors l'occasion du BAPE.

J'ai été étonné de constater à travers les années le peu de collaboration ou l'absence de collaboration entre la Ville, l'Arrondissement. La Ville qui est responsable par nature de l'aménagement du territoire, responsable... normalement, une Ville est responsable des parcs. Le peu de collaboration pratique entre Hydro-Québec et la Ville. Maintenant, j'ai eu l'occasion de lire le rapport du BAPE qui a été fait par... qui a été déposé en 82, les travaux du BAPE en 1982. C'est vraiment... J'étais dans le quartier avant la réalisation du parc de l'Île-de-la-Visitation, puis avant le prolongement sur l'île de Montréal même et non pas sur l'île, jusqu'à Montréal-Nord. Cet aménagement-là est intéressant, il est bien fait, il est de toute beauté. Puis le BAPE avait fait des recommandations là. Vous avez sûrement... jeté un coup d'œil sur ce document-là. Ce que j'espère là, mon rêve, c'est que vous fassiez des recommandations pour avoir une démarche pour donner accès à la population. C'est quelque chose de possible.

Maintenant, je dois dire que Hydro-Québec est capable de faire ça, puis l'exemple que j'ai donné dans le texte que je vous ai transmis, c'est le passage sous les lignes haute tension, un petit peu au sud de la voie ferrée, entre Saint-Hubert et Lajeunesse près du métro, près de la station de métro Sauvé, il y a un jardin communautaire, il a un très bel aménagement paysager et c'est un espace urbain qui est intéressant. Pourquoi c'est possible là? Pourquoi c'est pas possible ailleurs? C'est... Dans d'autres secteurs de la ville, un peu partout, il y a des beaux aménagements; le parc Bellerive dans l'est, dans Mercier, au bout de l'île, de la Pointe-aux-Trembles à Rivière-des-Prairies. La semaine dernière avec ma femme, je suis allé me promener

au bout du canal Lachine. Quand le canal Lachine rejoint le lac Saint-Louis, il y a le parc René-Lévesque, puis il y a l'accès des rives, puis si on revient de Lachine vers LaSalle, vers Verdun. Il y a un très bel aménagement. C'est... Quel est le problème? Pourquoi ils ont dormi? Ont là, c'est les institutions, je parle de la Ville de Montréal, la ville entre des grands parcs qui sont à côté là, ils sont vraiment à côté, l'Arrondissement lui-même et Hydro-Québec. Pourquoi ils y ont pas cherché des moyens de collaboration?

Tantôt, madame Robert parlait de... puis il a été question de Berthiaume-Du Tremblay. Vous savez, derrière Berthiaume-Du Tremblay, du côté de la rivière, il y a un petit jardin qui est bien clôturé, puis ce jardin-là, l'institution, la directrice de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay nous l'a dit très clairement, ils tiennent mordicus à conserver cet espace-là qui est clôturé, qui est aménagé, puis il y a une sortie. Alors la directrice qui vous a dit, on était quelques personnes dont madame Robert, elle pensait, s'était fait dire, je sais pas trop par Hydro-Québec ou par un fantôme là que il fallait que le sentier demandé par beaucoup de citoyens démolirait cet endroit-là. Pas du tout! Pas du tout! C'est nécessaire, il y a beaucoup d'espace actuellement puis il y aura encore plus d'espace éventuellement pour un sentier piétonnier pour la population. Cet endroit-là, c'est une partie des résidents de Berthiaume-Du Tremblay sont des personnes qui ont besoin... qui errantes, qui... Alors c'est tout à fait logique, compréhensible, tout le monde va reconnaître qu'ils peuvent avoir accès, mais de façon plus facile pour le personnel, pour tout le monde alors il est pas...

Quand la directrice de la fondation elle a constaté, puis elle a vu que ça pouvait passer très très bien à côté, bien les objections.... Mais v'là, trois ou quatre ans, madame Thuillier, qui était mairesse de l'Arrondissement, avait fait... a eu des pourparlers avec le directeur adjoint du CIUSSS du nord de Montréal pour voir qu'est-ce qu'il en pensait. Le CIUSSS de Montréal, dont fait partie le CHSLD Edmond-Laurendeau qui est juste juste à côté... de... Puis le directeur adjoint avait déclaré qu'il voyait pas d'inconvénients, il y avait pas d'objection à ce que passe un sentier piétonnier. Puis quand on dit accès universel, j'ai entendu v'là deux semaines lors des pré-audiences là, ici même, quelqu'un d'Hydro-Québec... sentier universel, il est pas question de vélo, il y a jamais été question de vélo, c'est une erreur de compréhension. Alors, au pied de l'édifice d'Edmond-Laurendeau, il y a une garderie, un centre de petite enfance, puis le tas de roches déposé par Hydro-Québec, c'est quelque chose de, comment dire, qui a pas de bon sens en tant que tel, parce que des enfants de CPE, c'est pas grand, c'est tout petit... Je le sais d'autant plus que deux de mes petits-enfants ont fréquenté ce CPE-là, puis mes voisins amènent des enfants... il y a des enfants.

Pour ce qui est de... J'ai vu à travers les années, toutes les représentations, toutes les présentations, puis tous les rapports considérables là. Tous les experts d'Hydro-Québec, des dizaines, des dizaines et des dizaines. Puis j'ai vu cette montagne de papiers là à travers les années, ça a pris beaucoup de mon temps, mais au bout du rouleau là, c'est assez décevant. Maintenant! OK. Briser l'isolement des aînés. Vous savez, j'habite sur Gouin depuis plus de 50 ans maintenant et je vois à partir de mon balcon ou en me promenant assez souvent des personnes, des membres de la famille, pousser une personne âgée qui vient soit d'Edmond-Laurendeau ou soit de Berthiaume-Du Tremblay, puis parfois même, ils vont en prenant Gouin, et puis revenir jusque sur le bord de l'eau, parce que c'est éloigné un peu à cet endroit-là, par... en passant par la rue Fort-Lorette jusqu'à la placette. Puis, une fois ou l'autre, j'ai parlé à des...

à ces personnes-là... Est-ce que vous aimeriez ça, qu'il y ait devant Berthiaume, devant... Ils disaient : « bien oui, tu sais, c'est tellement une évidence ».

Concernant la placette, il y a peu d'accès ou il y a pas d'accès pour mettre des canots ou des kayaks à l'eau. Il y en a un, comment dire, qui s'est fait par lui-même là, juste au bout de la placette du côté amont, il y a un petit espace, puis il y a des gens. Il y a un monsieur que j'ai vu à plusieurs reprises, puis d'autres personnes dont un de mes fils, mon fils qui va faire du kayak à cet endroit-là, parce qu'il y a un petit peu de courant dans le fond de la baie, il y a un amoncellement de débris flottants et des morceaux de plastique, du bois, puis ça, puis à côté, c'est un espace qui est 2 m de large à peu près, puis il faut descendre. Je le sais, j'ai passé moi-même pour mettre le kayak à l'eau. C'est pas facile, puis c'est plein de cochonneries. Alors je me... de débris végétaux, de débris de toutes sortes, toutes sortes de débris. Il y a des personnes, des canoteurs ou des kayakistes, qui ont enlevé ça. Je me dis, si c'est ça, actuellement là, depuis qu'ils ont construit la placette, combien il va y avoir de débris à cause des courants ou des contre-courants ou du vent ou je ne sais trop, qui vont s'accumuler dans les fosses projetées par Hydro-Québec? C'est... comment dire? Ça a pas de bon sens. Tu sais, c'est quelque chose d'assez... oui. Il y a beaucoup de pêcheurs.

Deux minutes? Oui, oui. J'ai fini, madame. Oui. C'est bien. Il y a beaucoup de pêcheurs aussi. Pourquoi pas, un de mes petits-fils est pêcheur. J'en vois beaucoup, il y a beaucoup de gens, ils passent en vélo avec une canne à pêche, ils marchent sur le trottoir sur Gouin, ils s'en vont derrière l'église. Pourquoi pas quelques accès pour des pêcheurs. Ça a été... complètement oublié. Alors, je mets beaucoup... puis peut-être... Bon, je suis pas naïf, non, non. J'ai confiance que vous allez faire des recommandations. Je suis assez réaliste pour me dire que ils seront pas toutes écoutés, mais vous pouvez, comme en 1982, vous pouvez donner un coup de main à la population, des centaines, des milliers de personnes qui se promènent sur Gouin, dans ce coin-là, vis-à-vis chez nous, puis qui vont pouvoir profiter d'un accès supplémentaire. Alors, c'est mon témoignage.

Mireille Paul

Merci beaucoup, monsieur Gravel. J'ai deux questions, mais avant, j'aurais besoin de deux précisions. Vous avez mentionné dans votre exposé que vous avez discuté avec la directrice de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay. Vous souvenez-vous à peu près de la date?

André Gravel

Ça doit faire deux ans à peu près.

Mireille Paul

OK, donc on peut...

André Gravel

Mais ça, je pourrais vous écrire pour préciser parce que je vais fouiller dans mon paquet de papier, puis je vais vous écrire, madame.

Mireille Paul

D'accord. Dans le même ordre, vous avez aussi mentionné que madame Thuillier, l'ancienne mairesse, avait eu des échanges avec le directeur du CIUSSS de Montréal-Nord, je pense, ou du nord de Montréal, plutôt?

André Gravel

Oui. Du CIUSSS, oui.

Mireille Paul

Ça aussi, est-ce que vous vous souvenez à peu près du moment où est-ce que vous êtes capable de me dire à peu près quand cet échange-là a eu lieu?

André Gravel

Oui. Sur ça là, moi puis d'autres personnes, on a fouillé parce que ça nous a été dit, on a fouillé puis on n'a pas réussi à retrouver la lettre, parce qu'il y a une lettre qui aurait été envoyée par le directeur adjoint du CIUSSS. Le CIUSSS, vous savez, c'est...

Mireille Paul

Oui.

André Gravel

... tout le nord à Montréal, l'hôpital de Jean-Talon, 7-8 CHSLD, 5-6 CLSC. C'est une grosse machine. Puis ce même CIUSSS du nord, bien c'est eux qui sont à Notre-Dame-de-la-Merci. Là, devant la prison de Bordeaux, sur le bord de la rivière, devant un CHSLD qui ressemble à celui d'Edmond-Laurendeau, il y a une piste cyclable et il y a un sentier piétonnier depuis toujours. En tout cas, je me rappelle pas là que c'était pas là. Puis, il y a du monde qui passe là, y a pas eu de problème là jusqu'à maintenant puis jamais parce que le directeur, il s'est dit, bien ça existe là, ça existe plus bas sur le courant, il y a Régina... Il y en a une autre...

Mireille Paul

La résidence Angélica.

André Gravel

Oui, madame. Exactement. C'est ça. Je l'avais écrit dans mon papier. Ils sont sur le bord... C'est quoi le problème? Y en a pas de problème.

Mireille Paul

D'accord. Bien là, vous devancez une de mes questions, c'est que je voulais justement vous entendre sur ces deux sentiers-là, puis s'il y avait été porté à votre connaissance des enjeux de sécurité particuliers. Non?

André Gravel

Non, puis comment dire, ça serait venu... Comment dire? Ça serait devenu public d'une façon quelconque. Ça nous aurait été dit par les gens de ces institutions-là, on l'aurait vu dans le journal local, les Voisins, on l'aurait vu... Vous savez, quand il y a des problèmes, on en entend parler. Puis, non, il n'y en a pas eu...

Mireille Paul

Est-ce que ces deux sentiers-là sont des sentiers qui pourraient être qualifiés de universellement accessibles?

André Gravel

Oui. Oui. Oui. Oui.

Mireille Paul

D'accord.

André Gravel

Oui.

Mireille Paul

OK. Là j'ai une autre question qui ne concerne pas du tout la promenade, mais qui concerne l'accès à l'eau. Vous avez un peu abordé cette question-là dans votre témoignage. Vous vous présentez dans votre mémoire comme un canoéiste et un kayakiste qui a navigué sur la rivière des Prairies. Je comprends que dans le moment, quand vous voulez mettre à l'eau, vous mettez à l'eau à côté de la placette au bout la rue Fort-Lorette. J'aimerais vous entendre par rapport au quai existant qui est derrière l'école Sophie-Barat. Est-ce que vous utilisez cette infrastructure-là? On nous a rapporté que c'était très souvent cadenassé. Qui qui finalement a accès?

André Gravel

Je pense que c'est l'organisme GUEPE qui gère ça. C'est un organisme, il loue des canots, il loue les embarcations. C'est très bien pour la population, ceux qui en ont pas d'embarcations, mais ils ont des heures restreintes parce que ça prend du personnel, il y a des questions de sécurité. C'est quasiment toujours cadenassé, toujours, toujours. À l'occasion, pendant les périodes d'été, pendant certaines heures, mais moi je suis un promeneur, je me promène beaucoup en vélo, à pied, plusieurs kilomètres partout là, je me promène en auto aussi, en kayak, de toutes les façons, mais c'est presque toujours fermé, puis quand c'est fermé, c'est pas pour... je pense pas en tout cas, j'ai jamais essayé là, peut-être j'aurais dû, je suis trop timide là, mais c'est pour eux, c'est pour leur propre installation. Des *weir canoe*, les grands canots où on embarque plusieurs. Ils ont plusieurs embarcations. J'ai passé à côté en canot, mais c'est pas ouvert au public. La même chose pour la descente des pompiers un peu plus loin, ça s'il faut respecter ça là, ils doivent sauver du monde.

Mireille Paul

Oui. Je comprends que vous, comme propriétaire d'embarcation, vous pouvez pas... vous arrivez pas à mettre à l'eau derrière Sophie-Barat.

André Gravel

Sophie-Barat... peut-être que... j'y arrive pas, puis là surtout puis les clôtures, puis tout ça là, je trouve d'autres façons de...

Mireille Paul

OK. D'accord. Merci beaucoup, monsieur Gravel. Merci bien.

Marie-Eve Fortin

Merci, monsieur Gravel.

André Gravel

Merci.

Marie-Eve Fortin

Bonne soirée.

Lynne Jaworski, opinion citoyenne (DM16)

Marie-Eve Fortin

J'invite maintenant madame Jaworski à la table à l'avant. Après la présentation de madame Jaworski, nous allons prendre une pause de 15 minutes.

Lynne Jaworski

Est-ce qu'il y a une place plus qu'une autre, ou?

Marie-Eve Fortin

C'est juste là, le micro. C'est comme vous voulez. Vraiment, allez-y à votre aise.

Lynne Jaworski

Il y avait une zone de confort qui s'était établie.

Marie-Eve Fortin

Choisissez la zone de confort.

Lynne Jaworski

Je vous remercie.

Marie-Eve Fortin

Bonsoir.

Lynne Jaworski

Bonsoir. Madame la présidente Fortin, madame la commissaire Paul, à travers quelques commentaires éparés, la présente se veut avant tout un texte d'opinion présenté au BAPE, plutôt qu'un mémoire à proprement parler. Je serai brève. J'aime Hydro, Hydro-Québec, notre fierté nationale à tous, une relation presque idyllique nous unit à l'entreprise. J'aime Hydro, puissant symbole de l'affranchissement du peuple québécois, de la prise de contrôle de sa destinée tant identitaire qu'économique. J'aime Hydro, une présence vitale et rassurante lors des rigoureux et longs mois de l'hiver québécois. J'aime Hydro, qui a fait connaître le Québec partout sur la planète par son expertise reconnue mondialement en matière de production hydroélectrique, de construction de barrages et de centrales. J'aime Hydro, précurseur et grand innovateur qui a longtemps su mettre brillamment à profit le génie québécois, et ce, pour le plus grand bénéfice du bien commun, de notre bien commun.

J'aime Hydro, avec un point d'interrogation cette fois-ci; dans le cadre du projet de réfection par Hydro-Québec du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard à Montréal, un peu moins. En fait, je dirais même de moins en moins, et ce, dans le même esprit que celui de la comédienne Christine Beaulieu dans la pièce de théâtre documentaire intitulée *J'aime Hydro*. Tout comme elle, je me demande qu'est devenue la relation entre Hydro-Québec et les Québécois. Sommes-nous toujours maîtres chez nous? En quoi cette transformation nous éloigne de plus en plus de l'esprit fondateur derrière ce grandiose projet de société que fut la création d'Hydro-Québec?

Ce projet de réfection, tel qu'élaboré et présenté, me semble pour l'essentiel strictement appuyé sur des considérations financières. On nous parle ici de durée de vie économique, paradigme associé au modèle capitaliste de l'entreprise privée. Ça me semble pour le moins paradoxal de la part d'une société d'État dont les fondements se sont davantage inspirés de la pensée socialiste. La durée de vie de l'ouvrage se retrouve pratiquement réduite à la durée de sa période d'amortissement comptable, plutôt que définie sur des assises de pérennité de l'ouvrage et de l'intégration harmonieuse au milieu. À mon avis, il s'agit d'une projection à courte vue, à mille lieues d'une perspective de développement durable. La prodigieuse équipe d'experts de toute provenance ayant œuvré à ce projet s'est retrouvée ainsi contrainte à manœuvrer dans un cadre aussi restrictif, étouffant par le fait même toute forme de liberté créatrice et innovatrice favorable à la pensée à côté de la boîte qui aurait pu en émerger.

Vous savez, il nous faut dorénavant porter une attention différente au bâti, apprendre à faire les choses autrement, revoir les vieux paradigmes datant d'une époque définitivement révolue dans un contexte de changement climatique, voire de crise climatique. Il y a consensus en la matière chez les experts. Ici, on semble plutôt pelleter par en avant, encore une autre fois, bien malheureusement au détriment de la protection et de la valorisation de notre bien commun. Il s'agit d'une préoccupation, parmi plusieurs autres, tout aussi valable pour laquelle ce projet ne peut être accepté dans sa forme actuelle. Simple citoyenne engagée dans sa communauté, je n'ai pas à ma disposition les ressources ni ne possède les compétences qui me permettraient de débattre intelligemment et de formuler une contre-expertise objective et étayée afin de mettre

en lumière dans un long mémoire les lacunes flagrantes de ce projet et comment celui-ci pourrait être bonifié. D'autres, possédant l'expertise et dont c'est le travail, viendront, je l'espère, jeter toute la lumière à cet effet. C'est l'un des motifs pour lesquels je ne m'attarderai pas davantage.

Toutefois, j'aimerais conclure avec ce dernier point. Dans le cadre de l'analyse des impacts environnementaux de ce projet, il a souvent été question de l'empiètement sur le milieu hydrique et de ses conséquences réelles ou potentielles sur la faune aquatique. Il s'agit bien évidemment d'une considération importante et largement justifiée. Toutefois, l'empiètement sur le milieu humain, milieu de vie que je chéris et partage avec tous mes concitoyens présents ici ce soir, ne peut être relégué à un rang inférieur. L'enrochement massif déjà en place depuis la phase 1 des travaux est le copier-coller prévu à la phase 2 empiètent largement sur le milieu humain, avec toutes les conséquences désastreuses évoquées depuis le début des présentes audiences. À mes yeux, le cœur de tout le débat réside autour de cette proximité à l'eau perdue pour l'humain en place. Devrons-nous ultimement invoquer des enjeux légaux? Ce projet de réfection est préjudiciable à nos droits fondamentaux. Je vous remercie de la tribune que vous m'avez offerte.

Marie-Eve Fortin

Merci à vous, madame Jaworski. Je reviens sur la finalité là de votre mémoire, vous insistez sur le cœur du débat qui réside à la perte de la proximité de l'eau qui serait causée par l'éventuel remblai. Puis là, je vous demande pas de me donner une expertise ou une contre-expertise, mais selon vous là, ça serait quoi l'aménagement idéal à faire pour aménager ce remblai puisqu'il faut, il y a une nécessité de stabiliser le mur. Comment vous voyez ça?

Lynne Jaworski

J'en conviens également qu'il y a une nécessité absolue et je l'ai déjà mentionné à quelques reprises, je suis très redevable envers Hydro-Québec d'avoir fait de façon d'urgence les travaux de la phase 1 parce que j'habite dans le secteur du site patrimonial du Fort-Lorette, qui est au cœur justement des travaux d'aménagement de la phase 1, et sachant que le mur de soutènement pouvait s'effondrer dans, peut-être pas d'une minute à l'autre, mais dans des conditions particulières, par exemple, des séismes ou quoi que ce soit, et j'aurais vu mon quartier, comme je dis gentiment, tout mon sous-sol inondé d'un seul coup par la rivière des Prairies.

Donc, j'en suis énormément reconnaissante et j'en conviens de façon très logique de la nécessité d'avoir œuvré de cette façon. Il y avait un cadre d'urgence, on s'entend bien, lors des travaux de la phase 1, c'est ce qui a fait en sorte que Hydro-Québec a pu court-circuiter les modalités reliées au BAPE, sachant que, en évoquant des conditions d'urgences et en vertu de la loi, je crois, sur la sécurité des barrages, Hydro-Québec avait plein de marge de manœuvre pour agir. Et c'est à mon avis, cette urgence d'agir qui a probablement précipité les choses et qui a fait, bon, pour reprendre les termes qui ont été utilisés, que le tas de roches en question a été précipité et projeté à l'eau de façon à régler le problème le plus tôt possible. Et je le disais, je le soulignais il y a quelques minutes, je ne suis pas une experte, madame Fortin.

J'aurais souhaité dans un monde idéal que et un peu dans un contexte où je tentais de le décrire, que bon, au-delà de considérations qu'on pourrait qualifier de strictement capitaliste financière, il en demeure pas moins que Hydro-Québec est une société d'État vouée à la protection et à, en fait, à l'accroissement, non pas du profit, mais à l'accroissement du bien-être commun, du bien commun. Donc, dans un monde idéal, j'aimerais qu'on m'explique comment on peut en arriver à soutenir un mur de cette ampleur-là sans procéder par un enrochement. Pour moi, dans ma compréhension des choses, et je suis pas ingénieure, loin de là, mais il me semble qu'une réfection totale du mur, en partie subaquatique, donc sous l'eau, aurait probablement été une avenue intéressante dans la mesure où elle ne vient pas perturber la trame harmonieuse qui était déjà existante auprès... sur les rives, aux abords de la rivière des Prairies. Donc, vous me posez une colle d'une certaine façon.

Marie-Eve Fortin

C'est pas mon objectif.

Lynne Jaworski

Non, je sais très bien. Mais effectivement, dans un monde idéal, est-ce que ce serait ce fameux mur-là, donc une réfection complète avec tout ce que ça implique? Et j'en conviens avec les millions et les millions de dollars de plus que ça pourrait impliquer. Aurait-il pas une mesure mitoyenne qui pourrait être envisagée? Donc, j'ose espérer que les experts qui seront appelés à se pencher sur ce dossier pourront jeter un éclairage en ce sens-là.

Marie-Eve Fortin

Merci beaucoup.

Lynne Jaworski

Merci à vous.

Marie-Eve Fortin

Bonne soirée.

Lynne Jaworski

Merci.

Marie-Eve Fortin

Donc nous allons prendre une pause de 15 minutes. Merci.

Pause

François Marcil, opinion citoyenne

Marie-Eve Fortin

Alors, je vais inviter le prochain intervenant inscrit au registre, il s'agit de monsieur François Marcil. Bonsoir, monsieur Marcil.

François Marcil

Bonsoir, donc moi c'est la première fois que je fais ça là, j'espère que je vais bien faire ça.

Marie-Eve Fortin

Je suis certaine, vous disposez de 15 minutes.

François Marcil

Parfait. Le sujet de mon intervention c'est l'accès physique à l'eau. Donc, j'ai lu quelques documents, le document de présentation du projet de réfection, puis dès le début du document, ça dit bien que la volonté du projet c'est de, que ça soit profitable à la communauté, milieux naturels, mais là, si je me concentre plutôt sur la communauté, les gens autour, il y a un aspect qui est souligné aussi dans le document, c'est l'accès physique et visuel à la rivière. L'aspect visuel, il en a beaucoup d'endroits où on peut aller voir la rivière, par contre, dans ce secteur-là, les endroits où on peut physiquement aller se tremper les pieds dans l'eau, il y en a vraiment pas beaucoup.

En fait, à partir, disons du barrage, si on cherche un accès pour, on va dire mettre une planche à pagaie à l'eau ou un kayak, il y en a pas vraiment avant d'arriver au parc de la Merci, c'est-à-dire qu'il y a une place où il y a un quai derrière Sophie-Barat. Vous êtes familier avec la géographie des lieux, j'imagine, là, mais c'est un quai, c'est un club privé. Il y a un cadenas, il y a des clés, je viens juste de passer, j'ai pris une photo. Malheureusement, c'est pas du tout accessible. Moi, je passe souvent, c'est jamais ouvert puis il faut être membre du club. Sinon on s'en va un petit peu plus loin juste après Sophie-Barat, là, il y a plus l'enrochement, mais c'est un peu escarpé. Il y a aucun accès vraiment prévu.

Par contre il y a... à force que les résidents, en fait les gens vont quand même à l'eau, il y a des petits aménagements qui se sont faits. Il y en a un entre autres, c'est un kayakiste qui habite sur la rue Saint-Hubert, un monsieur d'à peu près 80 ans, il y a quatre ans, il s'est bâti un petit accès avec un petit quai, pis c'est comme ça qu'il est capable de mettre son kayak à l'eau, le monsieur. C'est bien, mais sauf que c'est quand même assez rudimentaire. Puis après ça, si on essaie de mettre un kayak à l'eau ou une planche à pagaie sans faire trop d'escalade, on va dire, il faut se rendre jusqu'au Parc de la Merci. Puis du parc de la Merci, on peut pas vraiment s'arrêter facilement sur le bord sud du côté de Montréal avant d'être rendu à l'Île-de-la-Visitation carrément. Puis l'Île-de-la-Visitation, on est rendu un petit peu proche du barrage, c'est peut-être pas, on veut peut-être pas aller jusque-là quand on fait du kayak ou de la planche à pagaie.

Dans le fond, mon intervention, c'est de dire, premièrement, il y a très peu d'accès en ce moment, depuis longtemps là. De ce côté-ci, là, vous êtes en train de faire des travaux assez majeurs. J'ai regardé un petit peu les documents, puis pour ce qui est du milieu naturel, c'est quand même impressionnant les efforts qui sont mis pour les espèces de tortues, les plantes, ça il y a vraiment beaucoup de choses qui sont expliquées. J'ai pas vu nulle part de, ou peut-être que j'ai manqué là, mais est-ce qu'il y a quelque part un plan précis pour faire un accès ou deux ou trois, y a-t-il vraiment quelque chose de planifié à part le souhait du début? Est-ce que vous pouvez me renseigner là-dessus?

Marie-Eve Fortin

Est-ce qu'il y a des plans précis pour avoir un accès à l'eau par rapport aux aménagements qui sont proposés?

François Marcil

Oui.

Marie-Eve Fortin

Il y en a pas.

François Marcil

Il y en a pas. Fait que dans le fond, on a le souhait de donner un accès physique, mais on le fait pas, on le fera pas?

Marie-Eve Fortin

Je comprends que vous exprimez ce soir...

François Marcil

Non, mais c'est ma question, est-ce qu'il y a un, il y en a pas de...

Marie-Eve Fortin

Il y a pas d'aménagement prévu... dans le projet.

François Marcil

OK, mais à ce moment-là, quand on dit qu'on veut favoriser l'accès physique, qu'est-ce que, ça a été mis de côté finalement ou qu'est-ce qui se passe?

Marie-Eve Fortin

Ce soir, là, on est là pour écouter votre opinion, on répond pas là pour...

François Marcil

Vous répondez pas. OK. OK. OK.

Marie-Eve Fortin

On comprend que c'est une préoccupation que vous avez.

François Marcil

Mon opinion, c'est un peu... je sais pas s'il me reste encore des minutes.

Marie-Eve Fortin

Oui, il vous reste 10 minutes.

François Marcil

10 minutes. OK. C'est sûr que là, je suis allé me promener sur le bord de la rivière en venant ici parce que c'était sur mon chemin, je me suis arrêté à plusieurs endroits, puis aux quelques endroits où il y avait un accès possible, disons, avec un peu d'escalade, il y avait des gens partout, à chaque endroit, les gens ils vont là pour regarder le soleil se coucher, c'est superbe. Par contre, il y a pas beaucoup de gens qui vont sur l'eau comme telle en ce moment, il y en a à certaines périodes de l'été, il y en a pas tant que ça parce qu'il y a pas d'aménagements finalement.

Après ça on peut se dire, ah, mais, à quoi ça sert de faire des aménagements, il y a personne qui fait du kayak ici, regardez, il y a personne. Sauf que, en tout cas, il faut le fournir puis après ça les gens ils s'en servent. Si je peux donner un exemple, peut-être que tout le monde peut comprendre cet exemple-là. Moi, dans mon quartier, je suis dans Ahuntsic tout près d'ici, puis il y a 10 ans, il y avait très peu de pistes cyclables, il y en avait très très peu, et il y avait très peu de cyclistes dans le quartier aussi. Des enfants qui allaient à l'école en vélo, il en avait de très très peu, c'était rare. Puis après, bon, il y a eu deux mandats pro cyclistes on va dire là, puis après huit ans de faire des pistes cyclables tout ça, bien les cyclistes sont pas arrivés du premier jour, mais après huit ans, là, ça a complètement transformé les habitudes des gens, les écoles qui sont desservies par les pistes cyclables maintenant, il y a plein de parents qui vont reconduire fait que, il faut un moment donné qu'il y ait une offre puis les gens, ils vont s'en servir. C'est ça qui, il faut du leadership, il faut pas attendre qu'il y ait plein de kayaks dans la rivière pour leur offrir un accès, ça arrivera pas.

Et puis, l'autre chose que j'aimerais mentionner aussi, c'est que j'ai lu en quelque part dans un des documents, quelqu'un de la Ville qui disait, je me souviens plus qui exactement, mais qui disait essentiellement, bien, ça sert pas à grand-chose de donner plus d'accès à l'eau parce que l'eau est pas propre ici. Mais ça, c'est vraiment, je veux pas dire que c'est faux, mais les données sont probantes sur la qualité de l'eau tout autour de Montréal. On a des mesures qui sont faites depuis de nombreuses années. Juste dans le secteur du barrage Sicard, bien il y a deux endroits où il y a des mesures qui sont faites à toutes les semaines depuis, je sais pas depuis combien de temps, mais depuis plus que dix ans certainement. Puis, par exemple, en ce moment, en aval du barrage, l'eau est de qualité, en ce moment aujourd'hui là, bien en fait, la dernière mesure là, l'eau est de qualité baignable, on peut se baigner carrément, la station de mesure en amont, l'eau est pas baignable en ce moment, mais on peut faire du canot, on est en bas de 1 000 coliformes par millilitre, puis sur l'ensemble de l'année, je suis allé vérifier le bilan de la Ville de Montréal, le bilan QUALO pour 2025, puis les deux stations en question qui

contiennent un peu la région qui nous occupent, les deux étaient de qualité en moyenne baignable sur l'ensemble de l'année.

C'est vrai qu'il y a des fois il y a des épisodes où il y a des rejets pis tout ça, puis il y a des épisodes où ça peut ne pas être baignable, mais les moments où c'est pas possible de faire du, c'est pas recommandé de faire de la planche à pagaie ou du kayak, c'est quand même très rare dans l'été pis c'est généralement prévisible, c'est après une grosse pluie. L'argument de dire on fera pas de l'aménagement parce que l'eau est pas propre, de un, c'est pas vrai, pis de deux, c'est que la qualité de l'eau s'améliore tranquillement. C'est mieux que c'était dans les années 70, c'est mieux que c'était dans les 90, puis on peut penser que ça va être encore mieux bientôt. Si on a une belle rivière avec de l'eau propre, à mon avis les gens ils vont peut-être avoir envie de faire du plein air dans leur cour plutôt que prendre leur auto et faire deux heures d'autoroute pour aller ailleurs. On a une super belle rivière ici. Ça risque d'être encore plus beau avec les aménagements que vous allez faire, les aménagements qui sont proposés pour remplacer le mur, qui est vraiment une horreur du point de vue, même du point de vue navigation, ce mur-là en ce moment, quand on va là, puis s'il y a un vent d'ouest, ça devient comme un, ça réfléchit les vagues puis ça devient très...

Enfin, bref, ça, ça va être chose du passé, mais il y a un gros potentiel de profiter de cette rivière-là pour les résidents. Et puis, il faudrait pas grand-chose, comparé à tout le budget que ça va vous demander de, d'aider les petites tortues puis la faune marine sur la berge, je pense que d'avoir un ou deux accès ou de le prévoir, du moins, c'est pas grand-chose. Puis si on veut essayer de planifier pour les 50 prochaines années puis regarder vers l'avant plutôt que vers l'arrière, je pense que ce serait vraiment un plus d'avoir un accès ici. C'est un peu ça mon propos, je sais pas si vous avez des questions ou non?

Mirelle Paul

Merci beaucoup, monsieur Marcil. Est-ce que je dois comprendre que vous êtes un utilisateur régulier de la rivière dans la zone d'étude qui nous occupe?

François Marcil

Je suis un utilisateur de l'eau qui entoure toute l'île de Montréal. Je fais de la natation en eau vive, pas ici parce que l'eau est peut-être pas assez, c'est pas assez fiable la qualité de l'eau, mais pour ce qui est de la planche à pagaie, du kayak, oui j'en fais ici, mais j'en fais aussi partout autour de l'île sauf que, j'habite ici donc, moi j'habite sur la rue Saint-Charles, si je pouvais juste aller mettre mon kayak ou ma planche à pagaie à l'eau au bout de la rue, ce serait formidable. Maintenant, je suis obligé d'aller ailleurs, mais en tout cas, je pense qu'il y a plein, à chaque fois que j'en fais, il y a des gens qui viennent me voir et qui disent « Ah, j'avais jamais pensé qu'on pouvait faire ça ici ». Puis j'ai l'impression que surtout depuis la COVID, il a eu un engouement pour le plein air local. Je pense que ça va être comme ça dans le futur de toute façon. Dans 20 ans, s'il y a pas d'accès à l'eau, les gens vont dire « attends, mais comment ça se fait qu'ils ont construit tout ça et qui ont pas mis aucun accès à l'eau? » Il faut se projeter dans l'avenir, c'est pour longtemps ces ouvrages-là. Moi, je pense que c'est vraiment, ça en prend peut-être pas dix là, peut-être un là. Je pense que ça serait un gros plus pour la communauté des gens qui habitent là.

Mirelle Paul

En début de présentation, vous nous avez dit qu'il y a une certaine fréquentation sur la rivière des Prairies, dans le coin du parc Louis-Hébert, un peu en amont, un peu en aval. Comment vous la qualifieriez? Au maximum, on peut voir combien de petites embarcations, genre kayak, planche à pagaie, parce que là, je comprends bien que l'accès que vous proposez, c'est vraiment pour des embarcations légères?

François Marcil

Oui, oui, oui. Bien je dirais que précisément près du mur du barrage Sicard, il y a pas beaucoup là. Parfois, on va en voir six ou sept, une belle journée de fin de semaine en même temps là, je parle. Mais des endroits un tout petit peu plus loin qui sont plus accessibles, mettons comme près de l'île Perry ou complètement l'autre côté du barrage, ça peut arriver des belles journées de fin de semaine qu'on peut voir une vingtaine de, une vingtaine de petites embarcations à vue de, dans l'espace d'un kilomètre, peut-être là. Mais il y en a surtout beaucoup plus qu'avant, depuis la COVID là, c'est complètement différent là, il y en a cinq fois plus je dirais là.

Mirelle Paul

D'accord, merci beaucoup.

Marie-Eve Fortin

Merci, monsieur Marcil, pour votre participation.

François Marcil

Merci.

Marie-Eve Fortin

Bonne soirée à vous.

François Marcil

À vous aussi.

Claire Belzil, opinion citoyenne (DM14)

Marie-Eve Fortin

J'appelle maintenant madame Belzil à la table à l'avant. Bonsoir, madame Belzil.

Claire Belzil

Bonsoir mesdames. Merci beaucoup de nous recevoir. J'ai fait parvenir un...

Marie-Eve Fortin

Une présentation. Bien, un soutien visuel.

Claire Belzil

Oui, un PowerPoint puis je vais, il y a seulement des photos. Il y en a beaucoup. Et puis, je vais parler de chacune des photos par rapport à, les diapositives, c'est-à-dire.

Marie-Eve Fortin

Très bien. Vous disposez de 15 minutes.

Claire Belzil

Pardon?

Marie-Eve Fortin

Vous disposez de 15 minutes.

Claire Belzil

OK, ben c'est...

Marie-Eve Fortin

Je vous ferai un petit rappel vers la fin.

Claire Belzil

Donc, euh...

Marie-Eve Fortin

Donc le support visuel devrait s'afficher.

Claire Belzil

J'ai un petit pointeur.

Marie-Eve Fortin

Le voici, le voilà. Oups, il est disparu.

Claire Belzil

Je vais lire parce que... La réalisation des travaux en 2018 et 2019 pour la réfection du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard phase 1, a suscité mécontentement de la part des citoyens dû à la laideur de l'enrochement. Deuxième, à qui je fais signe pour, donc mes deux photos?

Marie-Eve Fortin

Vous pouvez juste le dire à haute voix, c'est les gens en distance qui...

Claire Belzil

Donc la troisième. Il faut croire que la mission d'Hydro-Québec n'est pas la conservation du paysage québécois et qu'il n'y a pas de génie attiré à cette fonction chez Hydro-Québec. Le paysage ne fait pas partie de l'environnement, n'est-ce pas? Ici, c'est l'arrivée à Montréal par la 40 et sur les côtés, on voit tous les types que Hydro-Québec fait pour tous les types de pylônes que Hydro fabrique. Lorsqu'on fait une descente de rivière en randonnée de ski de fond, apparaît toujours ces pylônes. De la Gaspésie, on sait qu'on arrive à Québec. Les pylônes enjambent l'Île-d'Orléans.

Depuis très longtemps, Hydro-Québec dit que, on n'enfouit pas les câbles parce que les Québécois ne sont pas prêts à payer pour. Diapositive 4, le 2 octobre 2021, présentation à l'école Sophie-Barat de scénarios d'aménagement pour la phase 2. Madame Thuillier, mairesse de l'Arrondissement, est présente. On présente un croquis d'ambiance du parc Louis-Hébert, sans arbres, en plein soleil. On fait miroiter aux citoyens que l'on pourrait se mettre les pieds dans l'eau, se baigner et se promener le long de la rive du parc de la Visitation au Pont-Viau et même jusqu'au parc du Bois-de-Saraguay, plus de 11 km.

Quand j'ai vu cette diapo-là et la présentation de Civiliti, je me posais la question, combien de terrains, de terres qu'il faut pour faire, pour aller, c'est à peu près à partir du... Ça, c'est le... Ici, c'est le mur, on a à peu près, au parc Louis-Hébert, on a à peu près un mètre cinquante plus, puis Hydro-Québec a dit qu'il y avait à peu près 6 m à partir du mur qu'il remblayait. Puis le parc Louis-Hébert a à peu 300 m de distance. Puis je me disais au point de vue d'environnement, combien de camions, on l'a su par la suite, combien de camions allaient passer pour mettre tout, tout remblayer cette, le tour du mur.

N'oublions pas que le 6 novembre 2021 eurent lieu des élections municipales. La mairesse, madame Thuillier, revendiquait cette passerelle appuyée soi-disant par des citoyens, une passerelle. Aujourd'hui encore, Projet Montréal clame que ce sont les citoyens qui la réclament. On se permettait même de brandir l'expropriation pour réaliser la future promenade des berges. Diapo 5... Diapo 6. Ce sont des articles qui ont paru dans le *Journal des voisins*. Les berges ne sont pas des rives. Le document *Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard* d'Hydro-Québec et de Civiliti est inspiré du Plan directeur de développement des berges de la rivière des Prairies en avril 2013.

Diapo 7. Il est nullement question dans ce document de promenade riveraine, mais de parcours d'accessibilité aux berges, de parcours patrimonial et de parcours récréo-culturel. Diapositive 8. Les scénarios d'aménagement du document d'Hydro-Québec/Civiliti sont les mêmes que ceux du parcours Gouin. Les subventions octroyées à Laval et à Montréal pour la restauration des berges ne sont pas pour créer des passerelles le long des rives, mais bien pour préserver les berges. Le scénario 1, balade du domaine public du document d'Hydro-Québec et de Civiliti, existe déjà hein, le parc de la Visitation et bien au-delà du parc Nicolas-Viel.

Diapositive 9. Dans cette diapositive-là on, ça c'est le parc Louis-Hébert et on met des places, on met le 02 comme quoi c'est une section intime. Et ici, le numéro 3, c'est une place pour voir la rivière. Puis on place aussi des stations intimes ici, devant le, juste à côté de Sophie-Barat, ensuite au 4, au 5 et à ces endroits-là ici. Puis le parcours qui est ici, c'est le même parcours qui a été fait pour le parcours du... le parcours Gouin. Ça se fait à pied ou en piste cyclable. Le parc

Louis-Hébert, diapositive, un sentier continue le long de la rive, détruit l'environnement, détériore les berges, qui l'entretiendra? Sûrement pas l'Arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Qui va faire l'entretien du... d'une passerelle ou d'une promenade, qui fera cet entretien-là? Le parc Louis-Hébert, des diapositives 10 à 18, s'étend sur une distance de 300 m, un sentier longe le muret sur toute sa longueur, 19 bancs le long du sentier font face à la rivière. Le sentier possède des arbres majestueux et il possède aussi un pavillon patrimonial datant de 1957.

Depuis 2010, le Conseil du patrimoine de Montréal demande la rénovation du parc du... le pavillon du parc Louis-Hébert. Rien n'a absolument été fait de la part des élus de l'Arrondissement depuis maintenant 16 ans. Le parc Louis-Hébert, nommé en 1933 parc Louis-Hébert, connu sous le nom de Queen Mary et d'Alain Maufrais, en 1961, désire d'aménager une marina. Puis aussi, il disait que dans le journal Montréal-Matin, il disait que c'est un parc beau, mais vide. Un endroit idéal pour se reposer tout en regardant couler l'eau légèrement polluée et laisser libre cours à ses pensées. En 1966, il n'y avait pas de stationnement pour aller, donc on voulait acquérir en 1966, homologation d'un terrain à l'ouest du parc Louis-Hébert. Le propriétaire voulait vendre le terrain à la Ville pour 65 000 \$. La Ville a décidé de l'exproprier. Il faut croire que les élus sont faits du même bois. Excusez.

Le croquis d'ambiance, diapositive 19. La diapositive 19 du parc Louis-Hébert nous démontre un parc sans arbres, plein de soleil et sans âme. Combien de terre, de roches faut-il pour remblayer l'espace du mur à l'eau? Une profondeur d'eau de 3 m, 10 pieds, plus 3 pieds. Donc, c'est la distance entre le fond de l'eau et le début, c'est de 12 pieds à peu près. Il y a une largeur de 3 à 3 mètres selon l'esquisse, une longueur de 3, je me répète là. La présentation des bords de rives sur la diapositive 20 ne sont absolument pas adaptés aux berges du parc Louis-Hébert. On fait, on a fait des présentations dans, la Civiliti avec des (inaudible), mais le bassin du, le bassin c'est un bassin, c'est pas une rivière. Toutes les démonstrations, surtout celles du... tu sais les gens veulent voir, surtout celle-ci, que les gens qui sont assis, qui regardent le boulevard Gouin, c'était comme inusité.

Puis, je me souviens, dans la présentation de Civiliti, il voulait faire comme la place Champlain à Québec. Mais la place Champlain, c'est pas pareil. La place Champlain à Québec, c'étaient des citernes d'essence et c'était au XVIII^e siècle des chantiers navals. C'est pas pareil comme le bassin du bassin de rétention là. Tout était comme faussé et c'était mal interprété puis, on montre ici, on montre ici que l'eau est plus basse, mais l'eau elle baissera pas là de, au parc Louis-Hébert, l'eau elle va rester à la même hauteur là, puis de faire des trucs en pente comme on montre ici, mais quelqu'un tombe puis il glisse, puis l'eau qui revole, ça va venir comme des algues sur les pierres là. En tout cas, moi je trouve ça très dangereux. Fait que c'est mon... Ça, ça détruit l'environnement, ça augmente les îlots de chaleur, les blocs de béton, l'abattage d'arbres, l'absence d'ombre, contribuent au changement climatique, utilisation d'énormes machineries, abattage d'arbres. Les moyens qui ont été présentés pour les travaux, Hydro-Québec a présenté deux méthodes de construction.

Puis dans la diapositive 21, Hydro-Québec a dit que dans les méthodes de construction, il y avait à partir de la rive puis par barge et selon Hydro-Québec, la combinaison des deux méthodes est possible. Une méthode par barge semble beaucoup moins agressive à l'environnement que celle par la rive. Plantation et entretien, on peut voir que par barge, puis il y

a des barges qui, on peut voir que par barge ils peuvent, de la rivière, travailler et faire l'enrochement de la rivière.

Plantation et entretien de la bande riveraine, sur diapositive 23. Pourquoi Hydro-Québec devait-elle enrocher plus haut que le mur de soutènement? Ici, c'est la coupe type à Sophie-Barat. Et on voit que le mur et l'enrochement est de la même hauteur que le terrain. Puis, par contre, on a enroché beaucoup plus haut. Ensuite, dans le, je vais lire, le numéro 6, qui est ici, c'est, on met du... Dans la présentation PowerPoint d'Hydro-Québec, l'aménagement de la bande riveraine à Sophie-Barat illustre l'herbier aquatique et la bande de végétation riveraine de la même hauteur que le mur. Les plantations ont été faites au milieu du mois de juillet. Les experts en environnement d'Hydro-Québec ne savaient-ils pas qu'on ne plante pas après le 15 juin?

Aucune reprise des plantations l'année suivante. Hydro-Québec replante et installe un énorme conteneur de batteries pour pomper l'eau afin d'arroser la plantation avec un boyau suintant. Actuellement à Sophie-Barat, le numéro 6 c'est du, qui est là, c'est du, je sais pas pourquoi qu'on met du, une partie synthétique, je le sais pas. La diapositive 23. Actuellement, à Sophie-Barat, la partie qu'on voit ici avec le tissu, c'est censé être un boudin en bionattes Eromat 100 % coco, doublé de membranes de paille, mais présentement ça git sur l'enrochement. Il est entouré d'un filet synthétique, pas très écolo pour la faune et la flore. Ensuite, l'autre photo, l'autre diapositive, on voit encore le plastique qui est sur l'enrochement. Ça, c'est à l'arrière de Sophie-Barat, puis c'est tout le long de l'enrochement.

Marie-Eve Fortin

Il vous reste deux minutes, madame Belzil.

Claire Belzil

On va sauter. Diapositive 29, concernant les arbres. On a abattu des arbres, on a... Donc, diapositive 30, déroulez-les, ça c'est les arbres qui sont à abattre. Une autre photo. Les arbres, les arbres peuvent être déplacés, peuvent être transportés et replantés ailleurs au lieu de les couper. Moi, je ne comprends pas qu'Hydro-Québec ils veulent, il y avait une personne d'Hydro-Québec qui disait qu'il voulait pas imprimer une feuille de 8 ½ x 11 parce que pour l'environnement, puis finalement, on coupe des arbres, par exemple. Ensuite, l'autre diapositive, j'ai énuméré qu'est-ce que... Ici, on protège les arbres avec du bardeau, puis on protège le terrain pour faire passer la machinerie. Ça, ça allège beaucoup le poids de la machinerie pour préserver les, sur le bord des arbres.

L'autre photo, il y a la petite machinerie, suivant. Là, il a les bienfaits des arbres. Suivant. Suivant aussi. Ça, c'est le passage qu'il y a entre, dans le projet d'Hydro-Québec, on parle de 10 à 14 camions à l'heure pour une durée de trois mois et dans la présentation d'Hydro-Québec, elle disait qu'elle passait par la rue Olympia. Ici, ce n'est pas le cas, c'est le Christophe-Colomb. On arrive de Henri-Bourassa, puis on va vers le nord à Christophe-Colomb, puis on retourne sur Gouin. Il y a rien qui a été évalué comme quoi qu'il y a une piste cyclable qui est là. La piste cyclable, elle dirige, elle suit le, elle est du côté est de la rue Christophe-Colomb. Puis, je vais lire qu'est-ce que...

Marie-Eve Fortin

Je vous demanderais de conclure, madame Belzil. Votre temps...

Claire Belzil

Je vais juste lire la question du... Avec les accidents qui se répètent sans cesse entre camions et vélos, Hydro-Québec, le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal, Vélo-Québec, auraient fortement intérêt à lancer une campagne de sensibilisation dès l'automne 2026 pour la sécurité des cyclistes et des piétons. Une campagne de sensibilisation pour tous les usagers de la route, des centres de la petite enfance jusqu'aux résidences pour personnes âgées. Ce n'est pas toujours la faute des camionneurs. Les camionneurs travaillant sur des chantiers reçoivent de la formation, pas les automobilistes, ni les cyclistes, ni les piétons. Puis en conclusion, je reproche à l'Arrondissement Ahuntsic-Cartierville, de l'ancienne administration de Projet Montréal, d'avoir utilisé des images trompeuses pour des fins électorales. On clame la protection de l'environnement et des changements climatiques.

Marie-Eve Fortin

Merci, madame Belzil. Inquiétez-vous pas, on a pris connaissance de l'ensemble de votre mémoire, même si on est passé rapidement sur certains points là, je voulais vous rassurer sur ce sujet.

Claire Belzil

Ah, je suis certaine.

Marie-Eve Fortin

J'aimerais revenir quand même sur peut-être deux aspects de votre mémoire, si vous permettez. Vous émettez plusieurs réserves concernant les aménagements végétalisés de la bande riveraine qui ont été réalisés dans le secteur de l'école Sophie-Barat, notamment en matière d'entretien à long terme. Est-ce que vous avez des recommandations à ce sujet-là sur les aménagements à réaliser en bandes riveraines, aux aménagements à faire sur les remblais projetés?

Claire Belzil

Qu'est-ce que, au début, les citoyens voulaient voir la rivière et c'était le but premier. Puis Hydro-Québec a fait mention que, il y avait un entrepreneur paysager qui entretiendrait le terrain. Puis quand je suis passée puis j'ai pris les photos que je vous ai fait parvenir, il y a présentement des érables à Giguère, il y a des catalpas, il y a des cerisiers, de tout. Les personnes ont un contrat de cinq ans. Ça fait déjà, ça a été planté en 2020 peut-être, ça fait déjà cinq ans, ils ont pas vu qui y avait des plantes qui partaient? Est-ce que, moi, ça me dérange pas, mais c'est des gens qui voulaient avoir, qui voulaient voir la rivière. Entre la clôture et le remblai de pierres, ça devient comme en arrière de l'hôpital de la Merci. On verra plus la rivière. Et à Sophie-Barat, il y a des clôtures, il y a pas justement la clôture ou le passage pour les canots, kayaks. Il y a aussi des clôtures qui sont pas barrées.

Et donc, les gens peuvent, puis c'est plus à l'est de Sophie-Barat et j'ai pris des photos aussi, puis les gens se sont, ils ont fait comme un chemin. Puis, il y en a qui vont luncher-là qui s'assoient devant le, sur les roches, ou il y en a qui vont pêcher aussi. Puis, des gens qui descendent leur kayak ou leur canot entre la rue Saint-Charles, il y a juste un espace après Sophie-Barat, il y a toujours, il y a souvent des kayaks qui descendent là. Les gens qui louent des kayaks en arrière de Sophie-Barat, ils ne vont jamais vers le barrage, ils remontent le courant puis ils reviennent.

Personnellement, j'en ai fait du kayak, puis j'irais pas en direction du barrage, puis j'irais pas non plus avec une pagaie. C'est trop dangereux puis il y a du courant puis même, c'est pas très propre non plus. Puis comme monsieur Marcil disait, c'est vrai que c'est un peu plus loin l'île Perry, mais c'est plus facile de mettre des choses à l'eau à l'île Perry parce que c'est bas, tandis que quand on arrive près de, en arrière de Sophie-Barat, bien là, c'est beaucoup plus creux, beaucoup plus difficile.

Marie-Eve Fortin

Merci, madame Belzil, pour votre participation. Bonne soirée à vous.

Claire Belzil

Merci, vous aussi.

Marie-Eve Fortin

Merci.

Lise Ouellet, opinion citoyenne (DM6)

Marie-Eve Fortin

J'invite maintenant madame Lise Ouellet. Oui, le temps passe vite. Vous avez raison. Je suis certaine. Bonsoir.

Lise Ouellet

Bonsoir, je vais m'installer.

Marie-Eve Fortin

Oui, prenez le temps de vous installer convenablement. Vous avez 15 minutes.

Lise Ouellet

Oh! 14 minutes que ça me donnait.

Marie-Eve Fortin

Vous en avez 15.

Lise Ouellet

Oui. Question... Alors, madame la présidente, madame la commissaire, bonsoir. Je vais lire mon texte que j'ai modifié un peu cet après-midi puis j'ai vu qu'il y avait encore des fautes. Dans ma lettre envoyée demandant des audiences publiques du BAPE le 17 avril dernier, plusieurs de mes préoccupations ont été exprimées. Ce mémoire fait suite à ma participation à la première partie des audiences, aux réponses à mes questions, notamment à l'ajout des annexes DA4 et DA5 concernant un ordre de grandeur entre le mur et l'eau, à une rencontre au parc Louis-Hébert vendredi le 19 juin en présence de citoyens, d'Hydro-Québec et de l'Arrondissement. À la réception de nouvelles cartes sur les travaux préparatoires et les répercussions sur la canopée, ainsi qu'à mes réflexions. Le paysage, patrimoine à protéger.

Dans l'étude de la société Hydro-Québec, réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, au point 5, portrait du milieu paysage, on peut y lire les éléments suivants. La zone d'étude est entièrement comprise dans l'unité de paysage de Montréal, qui est de type urbain et de reliefs plats. Le paysage et les percées visuelles qu'offre la rivière des Prairies et ses rives sont fortement valorisés par les résidents ainsi que par les observateurs fixes et mobiles. Ce cours d'eau contribue au cadre de vie des utilisateurs, que ce soit pour des activités récréotouristiques qu'elle offre ou simplement pour la détente et la contemplation du paysage. Bien qu'on trouve différentes ambiances dans la zone d'étude, la rivière des Prairies et le mur de soutènement actuel occupent une place centrale et structurante dans le paysage.

Par ailleurs, en plus de son caractère résidentiel, la zone d'étude chevauche en partie l'ancien village du Sault-au-Récollet, un site de grand intérêt culturel et patrimonial. L'église de la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie y constitue un point de repère d'importance dans le paysage. De même, à l'échelle de la zone d'étude, les espaces verts et les arbres matures sont omniprésents dans les espaces publics et privés et le long des rues et de la rivière, contribuant fortement au paysage de la zone d'étude. Ces caractéristiques contribuent à l'expression du paysage de la zone d'étude, influencée par la proximité de la rivière et de son organisation essentiellement résidentielle et institutionnelle.

Outre la rivière et le mur de soutènement, les éléments du paysage s'expriment notamment à travers le parc Louis-Hébert à l'ouest, une concentration de résidences privées et publiques au centre et des éléments culturels et patrimoniaux à l'est. La rivière et le mur de soutènement qui longent toute la zone d'étude au nord et la piste cyclable du parcours Gouin qui traverse au sud le long du boulevard Gouin-Est donnent une certaine cohésion d'ensemble aux différentes unités de paysage. Ces descriptions de l'importance du paysage et de la rivière des Prairies où se situe le mur de soutènement Simon-Sicard illustrent très bien ce que doit être protégé. Les documents DA4 et DA5 obtenus à la suite de la phase 1 de la consultation publique nous renseignent sur l'impact visuel et physique de l'éloignement de l'eau pour la population. Si je fais une moyenne des largeurs minimales des remblais à partir des données contenues dans ces documents fournis récemment, ça équivaut à une leur largeur moyenne minimale de 7,4 m. Il y a suffisamment d'espace pour réaliser des travaux de réfection, de végétaliser et de permettre un sentier piétonnier sur l'ouvrage ou sur les lots publics.

De plus, l'élargissement de la bande riveraine par l'enrochement induit également des problèmes de vie aquatique, îlots de chaleur. La création d'un sentier nous rapprocherait de l'eau. La plantation de végétaux aquatiques en bord de rive et des plantations d'arbres adaptés

sont nécessaires. L'éloignement effectif de la rivière porte atteinte à notre patrimoine. Pour réaliser ce rapprochement visuel et physique, Hydro-Québec devrait préparer le sol sur son emprise et permettre à l'Arrondissement Ahuntsic-Cartierville de réaliser une promenade riveraine. Accès à l'eau. Dans la recherche *L'accès aux eaux publiques du Québec : un état des lieux*, par Sébastien Rioux et Rodolphe Gonzalès 2026, on y lit au chapitre 2, l'enjeu de l'accès à l'eau refait surface à la fin des années 90, avec la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, BAPE, sur la gestion de l'eau au Québec.

Ayant pour mandat de se pencher sur la gestion de l'eau dans son ensemble, la commission reconnaîtra à son tour le problème grandissant de la privatisation des rives, qui mine la capacité du public de se prévaloir de son droit d'usage de l'eau. La commission est d'avis que l'accès à l'eau doit être considéré comme un droit fondamental de la population. Fondée sur le rapport de cette commission, la Politique nationale de l'eau en 2002 réaffirme que l'eau appartient au peuple québécois, s'inquiète de la diminution du nombre de zones accessibles au public en raison de la privatisation des rives et du développement de la villégiature.

En conclusion, dans l'étude, la privatisation des rives n'est pas seulement pour effet de miner toute tentative de collectivisation des accès et des paysages riverains, elle a aussi comme conséquence de nier notre droit d'usage des eaux. De plus, la Fondation Rivières nous révèle que plus de 98 % des rives, des rivières et des lacs sont inaccessibles au public, en grande partie à cause de la privatisation croissante des berges. Nous avons une opportunité incontournable de faire une avancée pour notre communauté locale. Le projet de réfection du mur de soutènement permet de conjuguer le développement durable et social. Qu'est-ce que nous attendons pour passer à l'action?

L'évacuateur de l'émissaire Curotte. La solution la plus simple, la plus écologique, la moins dispendieuse et fastidieuse, la moins bruyante et moins longue et davantage structurante serait de prolonger l'évacuateur plus loin dans la rivière. Pour ce faire, la collaboration et la concertation doivent se réaliser entre Hydro-Québec et la Ville de Montréal. Ce serait faire le bon usage de nos fonds publics. Le bord de rive au parc Louis-Hébert serait continu. Un imbroglio persiste à savoir qui est propriétaire et responsable de l'émissaire Curotte, plus précisément à la jonction du mur de soutènement. Est-ce Hydro-Québec et/ou la Ville de Montréal? Certaines correspondances tirées du document PR5.7.2 indiquent pourtant que ce serait Hydro-Québec. C'est un point important à clarifier pour la suite des choses, pour la commission. La cuvette du boulevard Gouin est artificielle et elle a été créée par un barrage, donc ce serait plutôt la responsabilité d'Hydro-Québec. La station de pompage ne suffit plus à la tâche, elle fonctionne continuellement.

La canopée. Comment la canopée sera affectée par la phase 2? Après la catastrophe écologique de la phase 1, des travaux faits en urgence en raison des nombreuses coupes massives d'arbres matures à l'école Sophie-Barrat, de l'expérience très questionnable de végétalisation artificielle et des îlots de chaleur créés par l'enrochement massif à ces trois endroits. Ceci a soulevé l'indignation de toute la population. Au début, dans la planification de la phase 2, tous les arbres en bord de rive près du mur de soutènement seraient abattus. Comme attendu, un branle-bas général concernant la coupe d'arbres. C'est l'unanimité pour la protection et les bienfaits multiples des arbres. Alors, me semble-t-il que le projet a évolué.

À la suite de la rencontre au parc Louis-Hébert avec l'initiateur du projet le 19 juin dernier, j'ai fait une compilation des prévisions des arbres situés en bord de berges, une compilation des prévisions pour les arbres situés en bord de berges pour la phase 2. Mais pourquoi donc faut-il remblayer là où il y a pas de mur de soutènement en rive? C'est 42 % de la phase 2 des travaux. Les arbres de ces vieux remblais retiennent la terre. Ne pourraient-ils pas être épargnés à certains endroits? Pourquoi ne pas travailler par barge à partir de Sophie-Barat? Pourquoi Hydro-Québec n'utilise pas davantage la servitude des Frères Saint-Gabriel pour réduire le temps d'intervention dans le parc Louis-Hébert?

Ma recommandation principale, vous serez pas surprises, que les travaux de la Société d'État intègrent le choix d'une berge naturalisée et végétalisée et qui permettent la création d'un sentier riverain municipal sur son ouvrage et sur ses lots publics. C'est la solution la plus structurante et rassembleuse.

Mes recommandations pour le parc Louis-Hébert. Protéger maximalement la canopée et le système racinaire des arbres avant et pendant les travaux par une réglementation précise. Assurer une surveillance du chantier accrue en regard de la protection des arbres et pas seulement par des incitations financières. Faire la remise en état du parc municipal avec l'ajout d'arbres multiplié par deux, plutôt qu'un calcul de un et demi, considérant les prévisions des coupes et des élagages, avec la participation citoyenne pour les choix des nouveaux arbres. Prévoir des arbres ayant un système racinaire très fort pour le bord de rive et prévoir une diversité d'essences.

Je continue pour le parc Louis-Hébert : prolonger l'évacuateur Curotte dans la rivière, en partenariat Hydro-Québec et Ville de Montréal. Réaliser un bord de rive en continu tout le long du parc Louis-Hébert avec un accès à l'eau, pas de clôtures, des roches placées en paliers avec végétalisation permettant l'accès aux personnes, tel que présenté par Hydro-Québec en septembre 22, présentation de la solution proposée, des roches disposées en remblais, la référence est là. C'est à l'unanimité que cette possibilité de réalisation des berges a été reçue. Je sais que lors des audiences du BAPE, la phase questions, une personne-ressource a mentionné que les blocs ne seraient pas suffisants pour protéger le mur de soutènement.

Peut-être bien que les blocs pourraient être... n'être utilisés que dans le haut de la structure de soutien du mur de soutènement, et il y a aussi que le parc Louis-Hébert est dans une baie et peut-être que les courants sont moins frontaux qu'à d'autres endroits sur le bord de la rivière. La promenade piétonnière accessible universellement débiterait au parc pour se poursuivre vers l'est jusqu'à l'église de la Visitation, pour par la suite rejoindre la passerelle sur l'ouvrage de Simon-Sicard ou le sentier attenant qui nous mène au parc régional de Île-de-la-Visitation.

Finalement, bien communiquer avec la population locale pour les accès possibles au parc pendant les travaux et avec les riverains, informations générales, échéanciers, horaires, nuisances telles que le bruit, poussière, camionnage, la circulation, stationnement, plaintes et réquisitions. Et mes recommandations pour les autres arbres dans les autres segments de chantier, la même chose, protéger maximalement la canopée, le système racinaire avant et pendant les travaux par une réglementation précise, assurer une surveillance du chantier accrue en regard de la protection des arbres et pas seulement par des incitations financières et faire la mise en état de l'ajout des arbres multiplié par deux plutôt qu'un et demi, considérant les

prévisions des coupes et d'élagage. Prévoir des arbres ayant un système racinaire très fort pour le bord de rive et prévoir une diversité d'essences.

Mirelle Paul

Merci beaucoup, madame Ouellet. Vous êtes rentrée dans votre temps.

Lise Ouellet

14 minutes?

Mirelle Paul

15.

Lise Ouellet

15 ou presque?

Mirelle Paul

Oui. Bravo, vous êtes exemplaire. Bon, j'aurais quelques questions. J'en ai deux, mais je pense que je vais en ajouter une troisième.

Lise Ouellet

Allez-y.

Mirelle Paul

Je vais commencer par la troisième. Vous dites dans votre mémoire à la page 4, vous posez une question. Pourquoi Hydro-Québec n'utilise pas davantage la servitude des Frères Saint-Gabriel pour réduire le temps d'intervention dans le parc? Est-ce que vous pourriez élaborer un peu là-dessus?

Lise Ouellet

Disons, dans le plan d'Hydro-Québec, il y a des interventions qui se font à travers le parc Louis-Hébert par le chemin chez les Frères Saint-Gabriel et puis Fort-Lorette. Le parc, c'est un endroit qui est très fréquenté et pendant trois ans, de pas avoir accès au parc, c'est terrible. Et puis, on a pensé que peut-être que le camionnage pourrait se faire en partie par les Frères Saint-Gabriel pour aller travailler sur la berge et peut-être moins intervenir dans le parc Louis-Hébert. Aussi, j'en ai pas parlé, mais si l'échangeur Curotte est prolongé, l'évacuateur est prolongé dans la rivière, les travaux vont être beaucoup plus légers, moins dispendieux, moins longs, avec moins de nuisances. Peut-être que ça va raccourcir aussi l'intervention dans le parc Louis-Hébert.

Mirelle Paul

OK donc c'est vraiment pour limiter l'occupation du parc Louis-Hébert.

Lise Ouellet

Oui.

Mirelle Paul

Je vous amène maintenant sur les arbres dans votre mémoire. Bien, vous nous annoncez que le 19 juin, donc suite à la première partie des audiences, vous avez eu quasi une visite privée avec Hydro-Québec...

Lise Ouellet

Pas tellement privée, parce qu'on était 11 citoyens.

Mirelle Paul

C'est bon.

Lise Ouellet

Oui.

Mirelle Paul

Bravo pour la participation.

Lise Ouellet

On est content.

Mirelle Paul

Suite à cette visite-là, est-ce que vous avez des, des informations à nous partager sur les informations que vous avez recueillies.

Lise Ouellet

Oui, c'est ça, j'essaie de trouver mon annexe là, puisque les gens ont pas vu mes calculs d'arbres, mais il faut dire, il y a trois ans, moi et une amie, on avait mesuré tous les arbres du parc puis noté les essences puis fait des plans, pour après ça s'apercevoir que la Ville avait fait un topo. J'avais pas cherché dans la bonne place, mais c'est pas grave. Ça arrive des erreurs. Là, c'est ça, j'arrive pas à, en fait, il y a pas tant d'arbres que ça à couper. Ce que j'ai apprécié, et je pense que tous les gens qui étaient là aussi ont apprécié, c'est qu'il y avait vraiment eu un travail pour réduire l'impact sur la canopée pendant les travaux autour du mur de soutènement. Et le choix des, c'est dommage parce que les gens le voient pas là, mais, je peux vous donner mon annexe, il y a pas de problème. Les essences les plus nobles ont été protégées le plus et les arbres qui sont élagués ont été élagués pour la raison des camions qui vont sur le bord de la rivière puis il faut pas que les branches touchent. Mais ils peuvent peut-être couper certaines branches qui tombent, mais garder la ligne de vie de l'arbre, bon. Grosso modo, c'est beaucoup moins pire que c'était.

Puis par la suite, je suis allée voir du côté des Frères Saint-Gabriel à la jonction avec la Fondation Du Tremblay et puis, ça m'apparaissait assez, bien c'est toujours, on veut pas couper d'arbres, mais compte tenu de la grosseur des travaux, j'ai trouvé qu'il y avait, c'était beaucoup moins pire de ce qu'on nous présentait au départ, que tous les arbres en bordure seraient coupés. Non. Mais en plus, il y a un arbre qui, je l'ai pas écrit là dans mon texte, mais c'était le

déluge. Il ventait très fort, une grosse pluie, c'était comme une grosse tempête tout d'un coup, et puis il y a un arbre qui s'est cassé devant nous, juste en arrière du petit monsieur Hydro-Québec. C'était, on aurait voulu l'imaginer là...

Mirelle Paul

Tel un signe du destin.

Lise Ouellet

C'est ça. Non. Mais, on a beaucoup quand même apprécié la visite. Et puis, bien c'est sûr qu'en discutant, puis en étant dans les lieux mêmes, on est plus à même de constater les choses.

Mirelle Paul

Bon, bien je vous remercie beaucoup pour votre témoignage. J'ai une autre question qui a rien à voir avec les arbres. Vous mentionnez dans vos recommandations, attendez un peu que je me retrouve, la dernière à la page 5, avant celle sur les arbres, c'est celle qui parle de la communication.

Lise Ouellet

Oui.

Mirelle Paul

Vous dites bien communiquer avec la population locale à la fois pour les accès possibles aux parcs, pendant les travaux et les riverains, informations générales, tout ça, circulation, stationnement, plaintes, réquisitions. Est-ce que, ce serait quoi pour vous, le meilleur, les meilleurs moyens, il y en a peut-être pas juste un, les meilleurs moyens de communication qui seraient les plus, lesquels seraient les plus efficaces selon vous, pour rejoindre la population sur les différents aspects financiers?

Lise Ouellet

Ça, c'est la question à 100 \$. Comment, quand on donne l'information, les gens l'oublient, on redonne l'information, c'est toujours à refaire, à refaire. Parce que les gens sont jamais... Pour l'humain, quand t'as pas, tu penses pas que tu vas avoir besoin de cette information-là, tu la mets de côté. Moi, je pense que les journaux, le journal de quartier, peut-être des affichages aux abords du parc, peut-être des lettres à proximité dans les boîtes aux lettres pendant qu'on en a encore, je sais pas si ce serait comme plusieurs moyens, mais, parce que ce j'ai compris, c'est qu'il y a des temps où il y aura pas de travaux, puis le matériel va tout être rassemblé au centre sécuritairement, bon tout ça. C'est encore mieux si on prolonge l'évacuateur plus loin dans la rivière, ça va être encore moins dangereux, les gens vont pouvoir circuler un peu quand même dans le parc. Donc, il faut trouver des moyens pour favoriser bien, de l'hiver jusqu'au mois d'août, je pense qu'on pourrait bénéficier quand même, je sais pas qu'est-ce que ça va avoir de l'air parce qu'il va y avoir eu des intrusions dans le parc, mais...

Mirelle Paul

D'accord. Peut-être juste un dernier point de comparaison. Est-ce que vous êtes une habitante du quartier, vous habitez à proximité, pendant la phase 1 vous étiez là.

Lise Ouellet

Oui.

Mirelle Paul

Les moyens de communication qui avaient été pris à l'époque, est-ce que pour vous, c'était satisfaisant? Si Hydro-Québec répète les mêmes, est-ce que ça va?

Lise Ouellet

Bien, disons que le journal de quartier avait très bien couvert la première phase, ça c'est... Puis il y a eu aussi la pandémie, fait que ça c'est une période un peu, c'était pas ordinaire comme situation, l'information circulait peut-être un peu différemment. Mais souvent, les gens, c'est en marchant, en passant, en allant à l'école qu'on voit qu'il y a des travaux. D'ailleurs, les jeunes de Sophie-Barat ont fait une pièce de théâtre puis ils ont repris un événement cette année puis c'était l'expression des jeunes par rapport à la rivière, c'était très beau comment les jeunes veulent s'approprier la rivière puis Sophie-Barat est campée juste là, là.

Mirelle Paul

Je vous remercie beaucoup, madame Ouellet. Merci infiniment.

Lise Ouellet

Merci.

Mirelle Paul

Bonne soirée.

Marie-Eve Fortin

Merci, madame Ouellet.

Félice Gravel, Simone Regnault et Élena Rose Mogianesi, opinion spontanée

Marie-Eve Fortin

Avant d'inviter nos prochaines et dernières intervenantes, on va ajouter une chaise à l'avant puisqu'elles sont trois. Merci. Alors nous avons madame Gravel, Regnault et madame Mogianesi, j'espère que j'ai bien prononcé les noms. Alors bonsoir mesdames.

Mirelle Paul

Il faut parler dans le micro.

Félice Gravel

Donc, bonjour, on va se présenter.

Mirelle Paul

Pas trop près.

Marie-Eve Fortin

Gardez une petite distance pour pas créer d'interférence.

Félice Gravel

Bonjour, c'est bon?

Marie-Eve Fortin

Oui, c'est parfait.

Félice Gravel

Donc, on va se présenter, je vais commencer, moi c'est Félice Gravel. Je viens juste de finir au collège Mont-Saint-Louis et j'habite dans le quartier.

Élena Rose Mogianesi

Moi, c'est Élena Rose Mogianesi et je suis aussi finissante du collège Mont-Saint-Louis et j'habite proche de la rivière des Prairies.

Simone Regnault

Moi, c'est Simone, je suis voisine depuis la naissance de Félice et je suis finissante du collège Regina Assumpta, qui est dans le quartier aussi. Donc, on habite proche de la rivière et où est-ce qu'il y a le projet d'aménagement devrait prendre place.

Félice Gravel

Donc, aujourd'hui, notre but, en fait, c'est de venir, le but, c'est de venir soutenir le projet d'aménagement d'un accès au bord de l'eau et le comité du Sault, promenade du Sault. Donc, pourquoi ce projet est important? Pourquoi ce projet est important pour nous? Donc, premièrement, c'est proche de nos écoles secondaires, donc soit Regina ou Mont-Saint-Louis. Donc, pour aller à l'école, pour revenir de l'école ou durant les heures d'école on passe par là, donc on utilise ce chemin-là.

Simone Regnault

C'est un endroit où, Félice l'a un peu mentionné, on aime marcher. Moi, pendant la COVID, c'est un endroit où j'ai pris l'habitude de prendre des marches avec ma famille. Donc on est six, donc, c'est un parc et c'est une promenade qui est très importante pour nous. C'est là je vais souvent marcher mon chien avec ma petite sœur. Donc, je pense qu'avoir une promenade bien aménagée sur le bord de l'eau, c'est une manière d'avoir un impact concret sur la vie des jeunes, parce qu'on sait que si on n'a pas d'aménagement propre à aller dans la nature, etc., les

jeunes perdent l'intérêt à ça. C'est pour ça que c'est important d'avoir une promenade bien aménagée.

Élena Rose Mogianesi

Moi, par exemple, j'aime aussi beaucoup promener mon chien, surtout au bord de l'eau parce que c'est un labrador, il adore vraiment l'eau. Alors avoir un aménagement proche du bord de l'eau, ça peut être aussi très bien pour nous les jeunes et toutes autres personnes, mais aussi pour nos animaux de compagnie. Mais malheureusement, il y a des barrières qui nous empêchent d'avoir accès au bord de l'eau. Par exemple, nous, quand on veut aller voir les couchers de soleil sur les roches, bien il y a une barrière qui nous empêche, donc on peut pas y aller. Alors, avoir cet aménagement-là, ça peut nous permettre de devoir pas passer par-dessus une clôture, ce qui peut être dangereux. Et c'est ça.

Félice Gravel

Donc, maintenant, je vais vous présenter un truc que j'ai fait à l'école. Donc, c'est une pétition qu'on a fait signer au collège Mont-Saint-Louis. Donc, j'ai fait ça au cours d'une journée normale. Puis, j'ai fait signer ici, j'ai eu 40 personnes, mais j'avais une vingtaine de personnes autres. Mais c'était sur des feuilles à moitié remplies. Donc, ça, c'est un peu plus beau à présenter. Donc, voilà.

Marie-Eve Fortin

Vous pourrez le déposer à la commission...

Félice Gravel

Parfait, pis donc là, cette pétition-là, qu'est-ce que je voulais expliquer avec ça, c'est que même si 40 signatures, ça peut paraître moindre, c'est des discussions aussi qu'on a eues à propos de ça. Donc, avec les jeunes, genre, des fois, des projets citoyens, ça pourrait être moins intéressant. Mais là, les gens se sont vraiment sentis interpellés, surtout aussi à Sophie-Barat. Donc, aujourd'hui était supposé avoir une quatrième personne avec nous, malheureusement qui a pas pu se présenter, mais il tenait à ce que je vous dise qu'il a eu des discussions à propos de ça à Sophie-Barat et eux qui ont en plus la chance de sortir le dîner, ils appuient totalement le projet, ils souhaiteraient que ça fonctionne.

Élena Rose Mogianesi

Aussi, ce que nous avons appris dans le cadre d'une production écrite en préparation de l'examen du ministère en secondaire 5, qui portait sur la nature, un des documents qu'on avait, c'était sur l'accès aux rivières et aux lacs. Alors cet accès-là est très restreint, surtout pour des personnes ayant moins d'argent, par exemple, de pouvoir se déplacer, exemple, à la plage d'Oka pour pouvoir avoir accès à l'eau. Pas nécessairement pour se baigner, mais aussi juste être proche de l'eau ou écouter la nature et tout. Donc, avec les discussions qu'on avait eues, on était encore plus informé avec cette production écrite et ce document-là, et nous avons compris que c'est important de protéger ces milieux-là tout en permettant aux citoyens d'en profiter de façon responsable.

Simone Regnault

Et finalement, on est des personnes qui sont, on a un lien avec le quartier d'Ahuntsic. Donc, c'est un projet qui nous touche très personnellement. C'est un milieu qu'on fréquente tous les jours. Et donc, c'est ça qui est important pour nous, qui a une place dans nos cœurs, on peut dire. Donc, on souhaite voir le meilleur pour le quartier. Et pour nous le meilleur, ça passe par un bord de l'eau bien aménagé et sécuritaire.

Félice Gravel

Donc, notre message en tant que jeunes, nous sommes reconnaissants d'avoir eu l'occasion de présenter aujourd'hui et de faire entendre notre voix.

Simone Regnault

Et on espère avoir démontré que les jeunes sont eux aussi engagés dans cette cause, qu'ils souhaitent participer à l'avenir du quartier.

Élena Rose Mogianesi

Et finalement, nous espérons pouvoir profiter de cette promenade pendant de nombreuses années. Merci.

Marie-Eve Fortin

Merci à vous, mesdames pour votre participation. Donc je comprends de votre intervention que vous souhaitez que le projet de remblais intègre une promenade et également certains accès à la rivière, c'est bien ça? Est-ce que vous avez des idées plus précises par rapport au, à l'accès à la rivière, est-ce qu'il y a...

Simone Regnault

Bien, je pense qu'il y avait la mention de la façade rocheuse qui est dans le parc de la Visitation pour avoir accès au coucher du soleil. Ça, c'est un aspect intéressant. Je vais être honnête, moi, j'ai pas nécessairement pris en connaissance comme les plans exacts de où est-ce qu'elle prendrait place, mais c'est vraiment pouvoir être sur le bord de l'eau de manière sécuritaire, c'est pour être proche de la faune aquatique et comme le mentionnait plus tôt le grand-père de Félice, monsieur Gravel, pouvoir avoir accès à mettre des embarcations dans l'eau. Ce serait en général ça.

Marie-Eve Fortin

Merci, mesdames, pour votre participation. Bonne fin de soirée.

Mot de la fin

Marie-Eve Fortin

Donc, nous n'avons plus d'autres inscriptions au registre, donc ceci termine les présentations de ce soir. Je remercie tous ceux et celles qui sont venus faire la présentation de leur mémoire ou nous partager leur opinion sur le projet, c'est très apprécié.

Donc, je vous souhaite une belle fin de soirée et je vous convie à la séance de demain qui se tiendra ici même dès 13 h 30.

Merci, rentrez bien.